

Rapport du Comité sur les thèses électroniques

Soumis aux membres du CONFESP
Université de Montréal
23 mai 2008

Table des matières

INTRODUCTION	4
TRAVAUX DU COMITÉ	4
Mandat	4
Composition.....	4
Réunions en 2007-2008.....	4
SITUATION ACTUELLE QUANT À LA DIFFUSION DES THÈSES ET DES MÉMOIRES	5
AVANTAGES DE LA DIFFUSION ÉLECTRONIQUE	5
Simplification des processus.....	5
Rayonnement accru de l'étudiant et de l'université	6
Engagement envers le libre accès.....	7
Avantages des plateformes de dépôt numérique.....	7
Possibilité d'intégrer d'autres formats dans les productions de recherche.....	8
Utilisation pédagogique des thèses et des mémoires	8
La voie verte.....	9
QUE FONT LES AUTRES UNIVERSITÉS?	9
PRÉOCCUPATIONS ÉMISES	10
Respect du droit d'auteur	10
Droit de première publication	10
Risque de plagiat.....	11
Soutien aux étudiants	11
Charge et complexité du travail du personnel	12
SCÉNARIO PRÉCONISÉ PAR LE COMITÉ	12
Éléments pris en compte.....	12
Scénarios examinés	12

Propositions du Comité	14
1. Opter pour un dépôt final électronique par l'étudiant	14
2. Inclure tant les thèses que les mémoires.....	14
3. Diffuser les documents dans le dépôt Papyrus.....	14
4. Faire des projets pilotes à l'automne 2008 et à l'hiver 2009 pour tester différents volets	14
Ébauche de processus modifié	14
Plan d'action à court terme	18
Volets du projet	18
Facteurs de succès	20
APERÇU DES COÛTS	20
Économies en temps et ressources	20
Coûts de démarrage	21
Coûts en continu	21
CONCLUSION	21
QUELQUES RESSOURCES UTILES	22
ANNEXES	24
Annexe 1 : Diffusion actuelle des thèses et des mémoires UdeM	25
Annexe 2 : Programmes de thèses électroniques – Universités canadiennes	29
Annexe 3 : Droit d'auteur, confidentialité et gestion des accès	38
Annexe 4 : Ajouts au Règlement pédagogique de la FESP	43

Introduction

La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) a lancé en 2007 un certain nombre de chantiers de réflexion, dont celui de la diffusion des thèses et des mémoires en format électronique. Afin d'explorer ces questions et de faire des recommandations sur les orientations que devrait prendre l'Université de Montréal en cette matière et établir un plan d'action, un comité du Conseil de la faculté a été créé.

Ce document constitue le rapport du Comité sur les thèses électroniques. Il présente les travaux et réflexions du comité, rend compte brièvement de ce qui se fait ailleurs et brosse un tableau des enjeux et défis. Enfin, des propositions préliminaires sont présentées.

Travaux du comité

Mandat

1. Évaluer l'opportunité de permettre le dépôt des thèses sous format électronique, en remplacement ou en parallèle des thèses sur papier.
2. Obtenir à ce titre un état de question sur la situation des autres universités québécoises et canadiennes de taille comparable.
3. Identifier les difficultés liées à l'implantation de cette forme de dépôt, tant en ce qui concerne l'expertise requise par le personnel de soutien que l'apport attendu des membres des jurys (modalités de lecture, vérification des corrections demandées par le jury, par exemple).
4. Identifier les difficultés d'ordre juridique liées à ce mode de dépôt des thèses (propriété intellectuelle : reproduction d'images ou autres formes d'emprunts à l'œuvre d'autrui, co-signataires des thèses par article).
5. Préparer un projet de modification du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales sur l'archivage, le dépôt en bibliothèque et la diffusion des thèses.

Composition

- Jean-Maurice Brisson, secrétaire de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- Sylvie Normandeau, vice-doyenne aux études, Faculté des arts et des sciences
- Jean St-Louis, professeur titulaire, Faculté de médecine
- Jean Dansereau, directeur des études supérieures, École Polytechnique
- Nolwenn Noisel, étudiante aux cycles supérieurs, Faculté de médecine
- Jean-Pierre Côté, directeur général des bibliothèques

Réunions en 2007-2008

Au cours de la dernière année, le Comité s'est réuni six fois aux dates suivantes :

- 21 novembre 2007
- 24 janvier 2008

- 15 février 2008
- 27 février 2008
- 1^{er} avril 2008
- 20 mai 2008

Situation actuelle quant à la diffusion des thèses et des mémoires

Qu'en est-il de la diffusion actuelle des thèses et mémoires à l'UdeM? D'abord, les mémoires et les thèses UdeM sont signalés dans le catalogue de bibliothèque Atrium et ils sont disponibles en bibliothèque en format imprimé et microforme. Les thèses de doctorat sont également depuis 1997 disponibles en format électronique dans la base de données *ProQuest Digital Dissertations*; cette base de données, dont les coûts d'abonnement ne sont pas négligeables, est accessible uniquement à ses abonnés (dont l'UdeM); la diffusion n'est donc pas universelle. Des thèses de doctorat électroniques sont également disponibles dans le Portail *Thèses Canada* de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) pour les années 1997-2002 (BAC doit respecter un embargo de quatre ans avant de diffuser le matériel provenant de ProQuest dans son portail).

Par le passé, un groupe de travail de la Direction des bibliothèques et de la Division des archives s'était penché sur la question des thèses électroniques et avait soumis un rapport à la FES, *Projet de microfilmage et de numérisation des thèses de l'Université de Montréal* (2002). Les recommandations de ce rapport visaient la numérisation tant du volet courant que du rétrospectif. Quelques années auparavant, un projet pilote de formatage (balisage) et de dépôt électronique de la thèse avait été réalisé par les Presses de l'Université de Montréal. Une centaine de thèses UdeM sont disponibles dans cet environnement (www.theses.umontreal.ca) et il est toujours possible d'y déposer des documents; il n'y a pas eu de suite institutionnelle à ces deux projets.

Au cours des dernières années, un certains nombres d'unités d'enseignement ont pris l'initiative de diffuser électroniquement des thèses et des mémoires de leurs étudiants dans le dépôt institutionnel Papyrus (www.bib.umontreal.ca/Papyrus); on en retrouve maintenant plusieurs centaines. Notons en particulier ceux des départements de Sciences économiques, Relations industrielles, Sociologie, de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, plus récemment de la Faculté des sciences infirmières et à venir ceux de la Faculté de droit et du Département de physique. Cette diffusion est effectuée en parallèle du processus institutionnel de dépôt final en format imprimé.

L'Annexe 1, *Diffusion des thèses et mémoires UdeM*, présente sous forme graphique et en plus de détails la diffusion courante des thèses et des mémoires UdeM, incluant celle des écoles affiliées.

Avantages de la diffusion électronique

Simplification des processus

Le travail académique et administratif s'effectue de plus en plus à l'aide d'outils informatiques : que l'on pense aux formulaires web, aux outils de recherche et de mise en forme de l'information, aux suivis courriel, aux rappels automatiques, etc. L'évolution des

processus dans cette direction, qu'il s'agisse du dépôt des thèses ou d'une autre activité, simplifie le travail des différents intervenants puisque sont éliminés un certain nombre de tâches telles que manutention de documents, photocopies multiples, préparations d'envois par le courrier interne ou externe, copies de lettres et formulaires papier à acheminer et archiver, etc. Les sections *Préoccupations émises* et *Scénario préconisé par le Comité* plus bas vont d'ailleurs aborder ces questions pour le contexte de l'UdeM.

Rayonnement accru de l'étudiant et de l'université

On le sait, la disponibilité des documents en ligne favorise une plus grande diffusion et utilisation. Dans le cas des thèses et des mémoires, la diffusion en ligne contribue au rayonnement et à l'impact tant de l'étudiant que du directeur de recherche (dont le nom figure toujours dans les métadonnées descriptives et le document) et de l'établissement universitaire.

Une étude récente de la Virginia Polytechnic Institute and State University a comparé la consultation d'un échantillon de thèses, qui étaient disponibles en format imprimé seulement en 2005, avec la consultation de leur version électronique l'année suivante. L'examen a révélé que les documents, sous forme imprimée, avaient été consultés en moyenne 11,5 fois par opposition à 126,6 fois pour leur version électronique l'année suivante¹.

Plus proche de nous, le Département de sciences économiques de l'UdeM diffuse depuis un an des thèses, mémoires et rapports de recherche de ses étudiants dans Papyrus. Depuis le 1^{er} janvier dernier, le rapport intitulé *L'impact du degré d'ouverture sur la croissance économique : cas de six pays d'Afrique de l'Ouest* (Nadia Lemzoudi) a été téléchargé plus de 1200 fois en 6 mois (octobre 2007-mars 2008); son pendant imprimé, disponible au centre de documentation du département, n'a probablement pas connu la même popularité. Même chose du côté de la thèse de sociologie *Ancrage de l'idéologie de l'Union des producteurs agricoles et de l'utopie de l'Union paysanne dans des significations imaginaires sociales* (Patrice Dupont) et de celle en sciences humaines appliquées, *Innovation, artistes et managers : ethnographie du Cirque du Soleil* (Isabelle Mahy), qui ont été téléchargées chacune des centaines de fois à partir de Papyrus.

Enfin, les universités qui implantent un dépôt numérique disent en général que la réception des étudiants au projet est très favorable parce qu'ils sont conscients des avantages d'une telle diffusion tant auprès de la communauté de recherche que des employeurs potentiels. Citons cet étudiant de l'Université Laval concernant l'impact de la diffusion en ligne de sa thèse :

[..] Son mode de consultation aidant, la lecture de mon mémoire est recommandée dans deux cours de mon directeur. J'y ai aussi référé à quelques reprises des lecteurs d'outre-Atlantique (j'effectue une thèse en cotutelle avec une université française, et plusieurs y envient ce mode de diffusion). J'ai même reçu deux courriels de lecteurs inconnus. Le dernier venait d'une recherchiste d'une des plus prestigieuses revues de vulgarisation scientifique, diffusée dans toute la francophonie, *Sciences et avenir*, m'ayant commandé une présentation d'ouvrage en lien avec mon mémoire (qu'elle avait pris pour une thèse, mais avait lu suffisamment pour m'en parler dans le détail), avant de me recommander au bureau de la rédaction comme expert pour

¹ Worley, Gary M. Ph.D. « Dissertations Unbound: A Case Study for Revitalizing Access ». In *ETD 2007: Added values to e-theses*. Uppsala University, 13th-16th June 2007.
<http://epc.uu.se/etd2007/files/papers/paper-11.pdf>

répondre à l'une des dix questions de la rubrique qui ouvre le numéro. J'aurai donc deux courtes publications dans le prochain numéro hors série qui paraîtra sous peu, en partie grâce à votre travail².

À mesure que la documentation savante (revues, actes de colloque, etc.) prend la voie électronique, les conséquences pour le chercheur de voir son travail disponible uniquement sur les rayons de bibliothèques sont plus grandes : les bibliothécaires le constatent, ce qui n'est pas accessible électroniquement « existe » de moins en moins pour les chercheurs et les étudiants.

Engagement envers le libre accès

Bien qu'ils soient liés, diffusion électronique et libre accès ne sont pas synonymes. L'exemple le plus connu est celui des revues électroniques disponibles seulement par abonnement individuel ou institutionnel, à des prix fort variables. Dans le cas des thèses, on sait que celles de l'UdeM sont depuis 1997 disponibles dans la base de données *ProQuest Digital Dissertations*. Ces thèses ne sont cependant pas accessibles au monde entier mais seulement aux abonnés de la base, et encore seulement à ceux des abonnés qui ont souscrit à l'option d'accéder au texte intégral (plus coûteux) et pas seulement aux données bibliographiques.

Les institutions d'enseignement et de recherche de même que les organismes subventionnaires s'engagent de plus en plus dans la voie de prôner un accès libre aux résultats de la recherche, d'encourager les chercheurs à ne pas céder entièrement leurs droits aux éditeurs et de favoriser la conservation locale du patrimoine intellectuel. Vingt-deux universités canadiennes, dont l'UdeM, se sont dotées de dépôts institutionnels numériques à cet effet et certains organismes subventionnaires ont fait du libre accès une condition d'obtention de subvention de recherche; c'est le cas dans la nouvelle *Politique sur l'accès aux résultats de la recherche*³ des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Les questions d'impact ont déjà été mentionnées ci-dessus mais notons seulement que de nombreuses études démontrent que la diffusion en libre accès augmente le facteur d'impact des publications.⁴ La création d'un dépôt de thèses s'inscrit dans cette mouvance et présente des avantages tant pour le chercheur que l'université.

Avantages des plateformes de dépôt numérique

Tout n'est pas d'être en ligne, encore faut-il que l'on soit repéré. Les plateformes numériques utilisées pour les dépôts institutionnels et de thèses répondent à des standards d'interopérabilité, ce qui fait que les métadonnées de ces dépôts peuvent être moissonnées par divers moteurs de recherche généraux et spécialisés pour une plus grande diffusion de leur contenu. C'est le cas de DSpace utilisé pour le dépôt Papyrus de l'UdeM. DSpace est en effet une plate-forme suivant la norme d'échange de métadonnées OAI-PMH (Open Archive Initiative Protocol for Metadata Harvesting). À titre d'exemple, si l'on fait présentement une

² Courriel de Guy Labrecque, étudiant, à Claude Bonnelly, directeur des bibliothèques de l'Université Laval, 14 sept. 2005.

³ IRSC. *Politique sur l'accès aux résultats de la recherche*. Septembre 2007. <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/34846.html>

⁴ Voir «The effect of open access and downloads ('hits') on citation impact: a bibliography of studies », *OpCit Project*. <http://opcit.eprints.org/oacitation-biblio.html>.

recherche dans Google sur le terme « aidantes familiales », on voit en deuxième place des résultats la référence à une thèse en sciences infirmières de l'UdeM, *La transformation du rôle de représentante d'aidantes familiales pendant l'hébergement de leur parent atteint de démence*. C'est donc faire d'une pierre plusieurs coups! Les thèses et mémoires d'un dépôt institutionnel peuvent en outre être moissonnées par des outils spécialisés, comme la base de données internationale de thèses de NDLTD (Networked Digital Library of Theses and Dissertations) et le portail *Thèses Canada*.

Les plateformes de dépôt présentent aussi d'autres avantages pour les thèses et mémoires :

- attribution d'une adresse Internet (url) permanente à chaque document, ce qui permet à son auteur d'inclure cette adresse lorsqu'il ou elle fait référence à sa thèse ou à son mémoire;
- statistiques détaillées de consultation;
- indexation du texte intégral; l'utilisateur peut donc faire une recherche dans l'ensemble du texte des thèses ou des mémoires;
- ouvert au dépôt de tout type de fichier numérique (texte, audio, vidéo...);
- gestion des accès possible si l'on veut contrôler ou bloquer l'accès à certaines parties de la collection.
- Archivage et accès à long terme.

Possibilité d'intégrer d'autres formats dans les productions de recherche

Un des changements qu'entraîne le passage au mode électronique pour les thèses et les mémoires est la possibilité plus grande qu'a l'étudiant d'inclure des productions originales qui sont sous d'autres formes que textuelle et de les rendre accessibles.

« how more creative students can be because digital technology allows multimedia to be included in the works. [...]T&D in the Fine Arts, Music, Drama and Dance would benefit from multimedia. At the same time, Sciences, Engineering, Economics and Business Administration could use simulators, spreadsheets and animations. »⁵

On retrouve déjà de nombreuses thèses faisant appel au multimédia, que ce soit en droit, en art ou en génie, dont celles primées par la Networked Digital Library of Theses and Dissertations (NDLTD)⁶.

Utilisation pédagogique des thèses et des mémoires

Les thèses et les mémoires sont des sources très consultées par les étudiants des cycles supérieurs qui en sont au choix de leur sujet de recherche, à leur recension des écrits, et qui font de façon générale leur apprentissage de chercheur; ces documents ont donc une fonction pédagogique non négligeable. Notons que pour l'année 2005, 15 000 recherches et 5 000 téléchargements de thèses ont été faits par les membres de la communauté UdeM dans la base de données ProQuest Digital Dissertations. Faciliter l'accès à la collection UdeM n'est donc pas une mauvaise idée.

⁵ Pavani, Ana. « Looking at ETDs from Different Points of View. » In *ETD 2007: Added values to e-theses*. Uppsala University, 13th-16th June 2007. <http://epc.uu.se/ETD2007/files/papers/paper-50.pdf>

⁶ ETD Awards : <http://www.ndltd.org/awards/index.en.html>.

La voie verte

La transformation d'un processus de dépôt de multiples copies papier en un dépôt entièrement électronique permet de réduire considérablement la consommation de papier, ce qui n'est pas un atout négligeable. Aussi, les espaces toujours croissants occupés par les exemplaires papier des mémoires et des thèses ne sont pas sans laisser leur empreinte écologique (chauffage, entretien, etc.); l'adoption du dépôt électronique permettrait de réduire cette empreinte.

Que font les autres universités?

Du côté canadien, nous avons recensé des dépôts de thèses électroniques dans 17 universités. Voici quelques informations :

- Les 17 dépôts incluent tant les mémoires de maîtrise que les thèses de doctorat.
- Pour 10 des 17 dépôts, la couverture est exhaustive (tous les documents sont rendus disponibles en format électronique) pour la production courante; certains ont aussi des projets de numérisation rétrospective.
- Tous les programmes de thèses électroniques sont le fruit d'une collaboration entre plusieurs unités de l'université (FES, Bibliothèques et autres).
- 11 des dépôts font appel pour la diffusion de leurs thèses et mémoires à la plate-forme DSpace utilisée à l'UdeM pour le dépôt Papyrus.

Le tableau en Annexe 2, *Bilan : Programmes de thèses électroniques – Universités canadiennes*, présente plus de détails sur chacun des dépôts. Voici déjà quelques liens :

- Université Laval. <http://www.theses.ulaval.ca/>
- University of Toronto : <http://www.sgs.utoronto.ca/etd/>
- University of British Columbia. <https://circle.ubc.ca/>
- University of Waterloo: <http://library.uwaterloo.ca/ETD/>
- Queen's University: <http://library.queensu.ca/webir/e-theses/sgs-index.html>
- Simon Fraser University: <http://ir.lib.sfu.ca/handle/1892/112>
- University of Manitoba:
http://umanitoba.ca/libraries/units/collections/etheses/etd_intro.html
- University of Saskatchewan: <http://grad.usask.ca/etd/>
- Université du Québec à Chicoutimi : <http://theses.uqac.ca/>

Les programmes de thèses électroniques sont très nombreux ailleurs dans le monde, que ce soit aux États-Unis, en Europe, en Amérique latine ou en Australie. Quelques exemples intéressants de dépôts de thèses:

- Cornell University: <http://ecommons.library.cornell.edu/handle/1813/35>
- OHIOLink: <http://www.ohiolink.edu/etd/>
- Virginia Tech University. Electronic Theses and Dissertations: <http://etd.vt.edu/>
- Australasian Digital Theses Program: <http://adt.caul.edu.au/>

Préoccupations émises

On retrouve dans la littérature beaucoup de discussions concernant certaines préoccupations du milieu académique liées à la diffusion en ligne des mémoires et thèses. Certaines de ces préoccupations ont également été soulevées par les membres du Comité. Voici donc un aperçu de ces questions.

Respect du droit d'auteur

En ce qui concerne le droit d'auteur des étudiants, ceux-ci n'ont pas plus à craindre de l'électronique que de l'imprimé puisqu'ils ne cèdent pas comme on le sait leurs droits à l'université mais lui accordent plutôt un droit de diffusion non exclusive. Voici ce qui est dit dans le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser le mémoire de maîtrise ou la thèse de doctorat* signé par les étudiants à l'UdeM (tel que révisé en 2002):

« J'autorise l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse. »

Pour ce qui est du matériel compris dans la thèse ou le mémoire, les règles de respect du droit d'auteur ne diffèrent pas selon qu'il s'agit d'une thèse imprimée ou d'une thèse électronique : on doit demander la permission au détenteur des droits pour y reproduire une image ou toute autre création qui n'est pas libre de droit. La diffusion élargie des thèses pousse cependant les universités qui ont des dépôts numériques à être plus proactives dans la formation et le soutien apportés aux étudiants en cette matière; voir à ce sujet les nombreux guides sur les sites mentionnés ci-dessus. La responsabilité finale du respect du droit d'auteur repose cependant toujours sur l'étudiant.

L'Annexe 3, *Thèses et mémoires électroniques : Droit d'auteur, confidentialité et gestion des accès*, présente plus d'information sur ce sujet et sur la façon dont différentes universités traitent cette question.

Droit de première publication

La diffusion en ligne pourrait-elle nuire à la possibilité de publier ultérieurement et dès lors causer un tort à l'étudiant? Plusieurs s'en inquiètent mais il semble que, en fait, dans les universités qui ont implanté un dépôt électronique, ce problème ne s'est pas avéré important. D'une part, dans un très grand nombre de disciplines, une publication tirée d'une thèse est substantiellement différente de celle-ci dans sa forme et donc la diffusion préalable de la thèse ne pose pas problème pour l'éditeur⁷. Au contraire, cette diffusion électronique préalable peut être un avantage :

« We realize that some students, especially in the humanities, prepare books related to their theses or dissertations. In general, it appears to be the case that electronic release of early versions of a book leads to greater sales of such books. Indeed, having an electronic work

⁷ Et ce depuis plusieurs années : voir par exemple la lettre de 1997 de Karen Hunter, VP de Elsevier Science, en réponse à Edward Fox, responsable du projet de thèses électroniques de Virginia Tech : <http://scholar.lib.vt.edu/theses/copyright/Elsevier.pdf>.

made available on the Internet, and showing a publisher a large number of electronic accesses to that work, may help you land a book contract. »⁸

D'autre part, en ce qui concerne les revues pour la question des thèses par articles, beaucoup d'éditeurs (dont les plus importants), en réponse à la pression du mouvement de libre accès à la recherche, permettent aujourd'hui la diffusion de la prépublication en ligne.⁹ Cela étant dit, il est aussi possible pour une université de permettre de retarder de 6 ou 12 mois la diffusion d'une thèse dans le dépôt institutionnel pour accommoder les contraintes de publication.

L'Annexe 3 : *Thèses et mémoires électroniques : Droit d'auteur, confidentialité et gestion des accès*, présente comme pour le point précédent plus d'information sur ce sujet et sur la façon dont différentes universités traitent cette question.

Risque de plagiat

Une des préoccupations émises en rapport avec la diffusion sur Internet des thèses est celle du plagiat : la disponibilité en ligne ne favoriserait-elle pas ce vol de contenu en le rendant plus facile? Il semble au contraire que l'accessibilité des thèses en ligne freine le plagiat : un document dont on sait la consultation plus grande (comme c'est le cas des thèses électroniques par rapport à leur équivalent papier) est moins susceptible d'attirer le plagiaire et, s'il y a plagiat, quiconque peut détecter la fraude et retracer facilement la source en « googlant » une partie du texte. Par exemple, si on cherche dans Google la phrase « Plusieurs études ont mis à nu le rapport existant entre la corruption et le développement », le moteur de recherche nous conduit directement à la thèse de doctorat UdeM intitulée *La corruption gouvernementale, un frein au développement économique d'Haïti* qui se trouve dans Papyrus. Plus difficile donc d'« emprunter » du contenu incognito!

Soutien aux étudiants

Une des clés du succès dans tout nouveau service est le soutien que l'on offre aux personnes touchées. Le comité s'est particulièrement intéressé à la question du soutien qui devrait être offert aux étudiants dans la production de leur thèse selon un modèle de document, dans la sauvegarde de leur(s) fichier(s) dans le format approprié et dans le processus de dépôt en ligne. Les universités qui exigent le dépôt électronique ont toutes d'ailleurs mises à la disposition des étudiants des guides, tutoriels et outils informatiques pour présenter ces différents volets et offrent du soutien sous forme d'ateliers ou de consultations individuelle. L'Université de Montréal ne part pas de zéro à ce chapitre : il existe déjà des ateliers offerts par le Centre d'édition numérique sur la création d'un bon fichier Word structuré de thèse, offert en collaboration avec les bibliothèques. Celles-ci ont aussi trois techniciens en soutien informatique que les étudiants peuvent consulter pour résoudre des problèmes liés notamment aux applications de bureautique, et ils pourraient sans doute être mis à contribution. S'il demeure du développement à faire au départ et une évaluation plus précise des besoins, des infrastructures sont déjà présentes sur le terrain pour répondre en partie aux besoins.

⁸ University of Cincinnati, ETD Center. *Frequently Asked Questions*. <http://www.etsd.uc.edu/faqs.aspx>.

⁹ Voir à ce sujet le site Sherpa/Romeo pour consulter une base recherchable des politiques d'éditeurs et de revues : <http://www.sherpa.ac.uk/romeo.php>.

Charge et complexité du travail du personnel

Autre préoccupation importante, celle de ne pas alourdir le travail d'un personnel académique déjà bien chargé. Si cette question fait aussi l'objet de discussion ailleurs, le modèle décentralisé de cheminement des mémoires et des thèses UdeM comporte son lot de défis : le personnel appelé à effectuer les tâches de vérification et de suivi dans les unités (on pense notamment aux techniciennes en gestion de dossiers étudiants - TGDE) ne font cela qu'occasionnellement et doivent s'occuper de plusieurs autres dossiers, ce qui n'est pas le cas lorsque c'est un bureau des études supérieures qui en est responsable où le personnel est spécialisé et développe rapidement une expertise dans la résolution de problèmes. Il est donc d'autant plus important de ne pas complexifier les processus si l'on introduit le dépôt électronique à l'UdeM. Bien qu'un changement requière un temps d'adaptation, ceci ne devrait pas être une préoccupation puisque tel que mentionné dans la section *Avantages de la diffusion électronique*, le passage au dépôt électronique entraîne plutôt une simplification des processus.

Scénario préconisé par le comité

Éléments pris en compte

Les propositions qui suivent sont préliminaires et sont issues des discussions du Comité. Elles prennent en compte des éléments du contexte des études supérieures à l'UdeM, notamment la décentralisation récente des processus et la transformation en cours des applications de suivi académique.

Elles tiennent également compte des atouts particuliers que nous avons pour le démarrage d'un tel projet : un dépôt institutionnel (Papyrus) déjà en place avec soutien professionnel; du soutien informatique disponible aux étudiants dans les bibliothèques; des ateliers de formation sur la rédaction de thèses électroniques (Centre d'édition numérique) dont le contenu pourrait être adapté; une licence institutionnelle du logiciel Adobe Acrobat; une feuille de style Word développée pour les thèses, des partenaires campus intéressés (Bibliothèques, Division des archives, Centre d'édition numérique).

Scénarios examinés

Nous avons examiné trois scénarios que l'on retrouve ailleurs :

1. Processus électronique du dépôt initial à la diffusion en ligne (la « totale »)

Tout est automatisé dans un même processus:

- dépôt initial
- communication avec le jury
- vérifications administratives
- dépôt final

Ce scénario nécessite le développement ou l'adaptation des applications administratives afin de bâtir un *workflow* intégré. Cette prise en charge par une même application des différentes étapes du processus de dépôt et d'évaluation de la thèse ou du mémoire présente de nombreux avantages. Cependant, dans le contexte UdeM actuel, ce scénario

n'est pas envisageable : il requerrait une transformation importante des applications académiques utilisées présentement alors que l'université envisage dans les années à venir de revoir ou de remplacer plusieurs de ces applications. Il n'est donc pas intéressant de faire aujourd'hui des investissements substantiels pour modifier ces environnements appelés à se transformer, ce qui au-delà des coûts importants entraînerait des délais non négligeables dans la mise en œuvre du projet de diffusion électronique des thèses et des mémoires.

2. Numérisation des documents papier en bout de processus et diffusion

Plusieurs universités ont choisi ce modèle : mentionnons l'Université Laval (pour une partie de leurs thèses, l'autre étant faite selon le premier scénario), Université du Québec à Chicoutimi, Simon Fraser University et l'UQAM.

Processus typique :

- Numérisation de la version papier
- Reconnaissance de caractères (OCR) pour permettre la recherche en texte intégral
- Dépôt du fichier dans un environnement numérique en y joignant les métadonnées du catalogue.

Avantages selon les universités qui ont adopté:

- pas ou peu de changements à effectuer dans les processus;
- peu coûteux;
- Création rapide d'un fonds, momentum atteint plus facilement.

Ce modèle est en effet intéressant parce qu'il ne requiert aucun changement dans les processus des unités et dans le dépôt par les étudiants. Il est particulièrement avantageux pour le traitement rétrospectif de collections de thèses et mémoires. Cependant, plusieurs questionnent le non-sens de numériser des documents créés électroniquement au départ, la lourdeur des fichiers créés par la numérisation et la nécessité de continuer à traiter l'imprimé dans les processus, ce qui à plus ou moins court terme serait appelé à disparaître de toute façon (donc passer tout de suite à ce qui deviendra inévitable).

3. Dépôt de la copie finale par l'étudiant

C'est le scénario retenu par la plupart des universités canadiennes qui ont un dépôt de thèses, par exemple McGill, UBC, Waterloo, Queen's, University of Manitoba, University of Toronto.

Processus typique dans ce scénario :

a) Une fois la version finale et approuvée, l'étudiant :

- produit un fichier PDF à partir de son document Word, Open Office ou LaTeX;
- soumet le fichier dans le dépôt numérique de l'institution (des fichiers joints multimédia peuvent aussi être déposés);
- saisit par la même occasion les métadonnées pertinentes (auteur, titre, résumé...) qui seront visibles dans le dépôt.

b) Une validation de la soumission (vérifications techniques, d'erreurs de saisie, métadonnées) par du personnel est faite

c) Le document devient disponible dans le dépôt.

Ce scénario est très intéressant pour l'UdeM : le processus précédant l'étape du dépôt final n'a pas à être modifié et peut ainsi différer d'une unité à l'autre en fonction des situations. Il existe de nombreux exemples d'implantation de ce modèle dont nous pourrions nous inspirer. Les étudiants créant déjà leur mémoire ou leur thèse en format électronique, le saut à faire pour introduire ce type de dépôt électronique ne serait pas si grand. Contrairement au scénario de numérisation précédent, le passage au dépôt électronique permettrait à l'étudiant de faire l'économie de deux copies papier de son document et à l'institution de ne plus avoir à assurer le traitement et le transfert entre les différents intervenants des copies papier, en plus de libérer des espaces sur le campus. Enfin, ce scénario n'est pas incompatible avec un cheminement éventuel d'ici quelques années vers le scénario 1 (intégration de tout le processus en mode électronique) puisque les étapes initiales du dépôt qui seraient prises en charge dans une nouvelle application académique viendraient se greffer à la diffusion dans le dépôt institutionnel en bout de processus.

C'est ce scénario d'implantation qui est privilégié par le Comité.

Propositions du Comité

1. Opter pour un dépôt final électronique par l'étudiant

Éliminer les versions papier et vraisemblablement le microfilmage des mémoires. Opter pour le dépôt en format PDF.

2. Inclure tant les thèses que les mémoires

S'appuie sur le principe de ne pas diminuer la diffusion par rapport à la situation actuelle (les thèses et mémoires sont accessibles à tous de partout dans le monde via le prêt et le prêt entre bibliothèques).

3. Diffuser les documents dans le dépôt Papyrus

À l'instar d'un très grand nombre d'autres universités, diffuser les thèses et les mémoires dans la plate-forme du dépôt institutionnel. Tel que mentionné plus haut, plusieurs dépôts de thèses font appel à l'application DSpace utilisée pour Papyrus.

4. Faire des projets pilotes à l'automne 2008 et à l'hiver 2009 pour tester différents volets

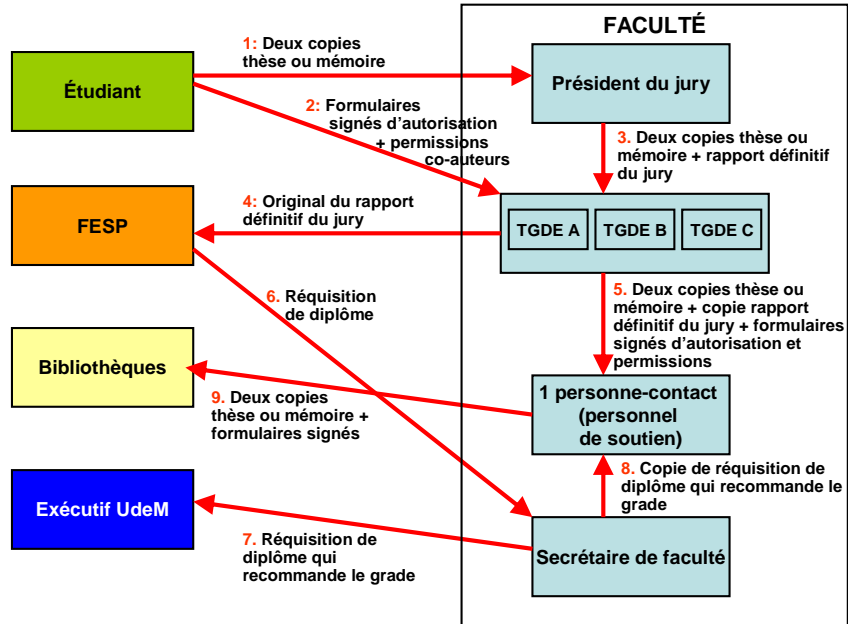
Tester dans 3 unités. En plus des bibliothèques, exige l'engagement et la participation des étudiants, présidents de jury, personnels des unités désignées et du personnel de la FESP.

Ébauche de processus modifié

Le schéma ci-dessous illustre le processus de dépôt final des mémoires et des thèses tel qu'implanté depuis la décentralisation de la FESP (validé par Lise Perreault, Coordinatrice du Secteur des grades, Faculté des études supérieures et postdoctorales).

Schéma 1

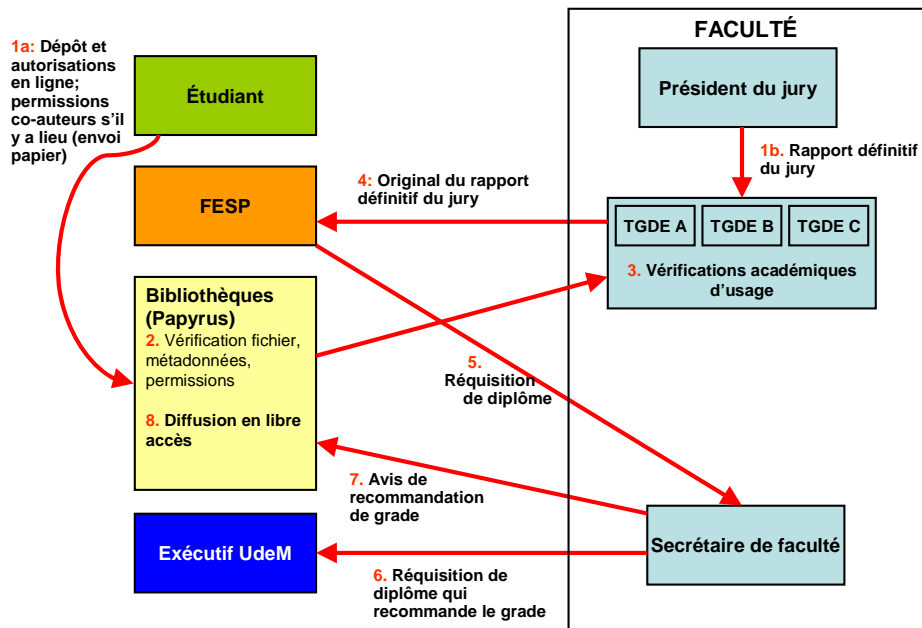
Dépôt final – thèses et mémoires – chemin actuel



Le schéma ci-dessous est une ébauche du processus transformé. Certaines étapes ont été enlevées et il y a moins d'interventions nécessaires du personnel des unités académiques.

Schéma 2

Dépôt final – thèses et mémoires – chemin proposé



Le tableau ci-dessous reprend les éléments du schéma mais détaille davantage les étapes :

Chemin actuel	No. dans Schéma 1	Chemin proposé	No. dans Schéma 2
L'étudiant remet 2 copies finales en version papier de son mémoire ou de sa thèse au président du jury.	1	L'étudiant, après avoir reçu l'aval du président du jury, fait le dépôt en ligne de la version finale en format numérique de sa thèse ou de son mémoire dans Papyrus. Il saisit par la même occasion des métadonnées de base (auteur, titre, résumé...) dans le bordereau de soumission de Papyrus.	1a
Le président du jury remet 2 copies accompagnées du rapport définitif du jury à la technicienne en gestion de dossiers étudiants (TGDE) rattachée au programme.	3	Le président du jury, après consultation d'une copie finale (électronique ou papier que lui aura remis l'étudiant) de la thèse ou du mémoire que lui aura soumis l'étudiant, remet à la TGDE le rapport définitif du jury.	1b
L'étudiant remet les formulaires signés à la TGDE rattachée au programme	2	Les autorisations de diffusion, ainsi que les sujets ProQuest (pour les thèses) pourraient être intégrés dans le formulaire de soumission de Papyrus. À l'instar d'autres universités, on pourrait intégrer ici la déclaration de l'auteur qu'il s'agit de la version finale de son document. Le formulaire de signatures de coauteurs et d'éditeurs est déposé aux bibliothèques.	1a
		Les bibliothèques font les vérifications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Fichiers • Métadonnées requises (correction de coquilles, normalisation au besoin...) • S'il y a lieu, réception du formulaire d'accord des coauteurs et des éditeurs. • Communication avec l'étudiant (à partir de Papyrus) s'il y a un problème avec un ou l'autre de ces aspects. • Lorsque tout est correct, confirment comme complété dans Papyrus le premier niveau de vérification. 	2
La TGDE fait les vérifications académiques d'usage : « Il faut s'assurer : 1. d'avoir deux exemplaires de la thèse après corrections (version finale); 2. d'avoir tous les formulaires de microfilmage et de diffusion du mémoire de maîtrise, la déclaration écrite des coauteurs signifiant leur accord pour que l'étudiant inclue ces articles dans son mémoire et la permission écrite de tous les coauteurs	Juste avant 4	Cette étape est simplifiée : <ul style="list-style-type: none"> • La TGDE reçoit un courriel l'avisant qu'un dépôt à été fait dans Papyrus et que les vérifications d'ordre technique (ci-dessus) ont déjà été faites par les bibliothèques. • Les vérifications prévues en ci-contre n'ont plus à être faites. • La TGDE n'a plus aussi à faire de photocopies du rapport définitif du jury. 	3

<p>d'articles publiés ou acceptés pour publication de même que celle de l'éditeur du livre ou de la revue concernée en vue du microfilmage et de la diffusion du mémoire, le cas échéant.</p> <p>3. que l'étudiant est bien inscrit pour la session en cours;</p> <p>4. que l'étudiant est en règle avec les frais de scolarité;</p> <p>5. que l'étudiant est en règle avec le bureau des étudiants internationaux, le cas échéant. » (Guide des procédures en matière de dépôt et d'évaluation de mémoires et thèses).</p> <p>La TGDE fait aussi des copies du rapport définitif du jury.</p> <p>* À noter que les vérifications propres à la présentation de la thèse ou du mémoire (page titre, résumé, mots-clés, marges, etc.) se font par la TGDE au moment du dépôt initial, en amont de l'étape décrite ici.</p>			
La TGDE envoie l'original du rapport définitif du jury à la FESP.	4	Cette étape reste la même.	4
La TGDE envoie les 2 copies du mémoire ou de la thèse, de même que les formulaires signés par l'étudiant et d'une copie du rapport définitif du jury, à la personne-contact désignée dans sa faculté (commis ou autre). Cette personne conserve ces documents en attendant l'autorisation d'envoyer aux bibliothèques.	5	Cette étape disparaît.	
Après vérification, la FESP envoie la réquisition de diplôme au secrétaire de la faculté.	6	Cette étape reste la même.	5
Le secrétaire de la faculté envoie à l'Exécutif de l'UdeM la réquisition de diplôme avec recommandation d'octroyer le grade.	7	Cette étape reste la même.	6
Le secrétaire de la faculté (ou son personnel) fait une copie du document envoyé à l'Exécutif de l'UdeM et l'envoie à la personne-contact à la faculté chargée de l'envoi des thèses et mémoires aux bibliothèques.	8	Seul le destinataire de l'avis est modifié ici: Bibliothèques au lieu de la personne-ressource (afin que les bibliothèques sachent qu'elles peuvent rendre public le document dans Papyrus).	7
Cette personne-contact, à la réception des copies des documents envoyés à l'Exécutif, prépare et fait les envois des thèses et mémoires visés, accompagnés des formulaires signés par les étudiants, aux bibliothèques. Elle détruit ensuite les copies des documents (rapport définitif du jury, recommandations de grade).	9	Cette étape disparaît.	

Les étapes décrites portant sur la diffusion des thèses et des mémoires en bibliothèque et à l'extérieur ne sont pas représentées dans les schémas plus hauts qui se concentrent sur le dépôt final; il est néanmoins intéressant de souligner ici les changements importants que le dépôt électronique apporterait à ces étapes.

Chemin actuel	Chemin proposé
Le service de catalogage des bibliothèques reçoit les boîtes des différentes unités, vérifient le contenu et la présence de tous les formulaires requis.	La réception et la manutention des documents disparaît. La vérification des autorisations a été faite à une étape précédente dans le processus (voir plus haut).
Les bibliothèques cataloguent les thèses et mémoires dans Atrium.	Les bibliothèques continuent de cataloguer les thèses et mémoires dans Atrium mais peuvent transférer de façon automatisée les métadonnées déjà saisies par l'étudiant dans Papyrus et ne compléter que ce qui manque.
Les bibliothèques envoient les thèses papier à Bibliothèque et Archives Canada (BAC) / ProQuest	Cette étape disparaîtrait : les thèses et mémoires électroniques seraient à terme moissonnés de façon automatique à partir de Papyrus par BAC et ProQuest.
Les bibliothèques envoient les mémoires à la Division des archives pour microfilmage.	Cette étape disparaît dans sa forme actuelle. À discuter avec les archives pour les modalités d'archivage électronique ailleurs que dans Papyrus.
Les bibliothèques envoient une copie du microfilm du mémoire à BAC.	Cette étape disparaît à terme lorsque la version électronique est moissonnée par BAC.
Les bibliothèques envoient une copie de la thèse ou du mémoire imprimé à la bibliothèque UdeM concernée par le sujet et, lorsque la 2 ^e copie revient de BAC, envoie celle-ci au Dépôt central.	Cette étape disparaît.

Plan d'action à court terme

Si la FESP donne son aval au projet de remplacer le dépôt papier des thèses et des mémoires par un dépôt électronique, le Comité préconise d'aller rapidement de l'avant avec les éléments suivants :

- Modifier le règlement pédagogique de la FESP pour rendre le dépôt électronique obligatoire et intégrer l'accord de diffusion afin d'éliminer le besoin d'un formulaire signé (voir proposition en Annexe 4).
- Déterminer quelles unités (3) seraient prêtes à participer à des projets pilotes avec la FESP et les bibliothèques durant l'année académique 2008-2009.

Volets du projet

Les pilotes permettront de se pencher plus en profondeur sur un certain nombre de questions et de déterminer la meilleure façon de mettre en oeuvre les changements préconisés. Ci-dessous un aperçu des principaux volets.

A. Activités préalables au pilote

Pour les activités suivantes, un minimum devra être défini et réalisé avant le début des pilotes; les conclusions et leçons tirées de ces derniers permettront de planifier la suite et de faire les ajustements qui s'imposent.

- Déterminer les modifications requises à la plate-forme de Papyrus et les effectuer. Ex. : gestion d'un délai de publication, formulaire de dépôt adapté, ajouts/modifications pour contrôle de qualité des données saisies (ex. ajout de listes déroulantes de programmes, de titres du grade, etc.).
- Créer dans Papyrus la structure représentant les différentes facultés et leurs départements pour accueillir les collections de mémoires et de thèses.
- Déterminer les métadonnées requises dans le bordereau de soumission rempli par l'étudiant et la forme de saisie des données (entre autres en vue de la conformité avec les standards MARC21 et ETD-MS).
- Planifier, développer et mettre en œuvre le soutien aux étudiants (travailler entre autres avec le Centre d'édition numérique)
 - Développement d'outils et de standards: feuilles de style, paramètres de sauvegarde des fichiers, etc.
 - Développement et mise à jour en continu de guides pour les procédures
 - Développement et offre de formations
 - Développement et offre de soutien ponctuel à la demande
- Planifier, développer et mettre en œuvre du soutien et de la formation du personnel touché par les changements.
- Modifier ou remplacer certains formulaires signés par les étudiants :
 - Autorisation de diffusion UdeM
 - Autorisation de diffusion pour Bibliothèques et Archives Canada
 - Formulaire des sujets ProQuest pour les thèses
 - Formulaire d'accord des coauteurs et éditeurs
- Réviser la documentation web et les guides de la FESP concernant les thèses et mémoires à l'intention des étudiants.

2) Activités en parallèle ou en suivi

Les activités suivantes peuvent être amorcées en parallèle des pilotes mais ne sont pas directement liées :

- Questions d'archivage et de microfilmage : travailler avec la Division des archives (déjà consultée sur ce dossier).
- Définition et mise en œuvre d'un plan de communication : Définir ce qu'on veut communiquer, à qui et comment.
- Révision des directives à l'intention du président d'un jury.

Facteurs de succès

Les facteurs de succès pour le démarrage d'un tel projet ne sont pas très différents d'autres projets de même envergure :

- Engagement politique de l'Université à aller de l'avant
- Participation active de tous les intervenants dans les projets pilotes
- Plan de communication adapté ciblant chacun des groupes concernés par ce projet dans la communauté universitaire
- Budget de démarrage pour mettre en œuvre les différentes facettes du projet.

Pour le succès de l'opération, le Comité croit aussi essentiel de mettre en place des mesures transitoires pour les étudiants lors du passage du dépôt en format imprimé au dépôt électronique. Ainsi, les étudiants ayant débuté leur parcours académique aux cycles supérieurs sous l'ancien règlement pédagogique n'exigeant pas le dépôt d'un fichier électronique, seraient fortement encouragés à déposer leur thèse ou mémoire de la nouvelle façon mais pourraient, à leur préférence, soumettre une version papier de leur document que les bibliothèques numériseraient pour eux. Le fichier numérisé serait retourné et l'étudiant qui en a fait la demande et celui-ci n'aurait plus qu'à faire le dépôt en ligne de son document dans Papyrus.

Aperçu des coûts

Économies en temps et ressources

Avant de considérer les sommes à déboursier pour mettre en place un tel programme, examinons d'abord les économies en temps et ressources qu'apporteraient les transformations suggérées. La section *Avantages de la diffusion électronique*, plus haut dans ce rapport, faisait déjà état de la simplification des processus; cette simplification, de même que d'autres facteurs, contribuerait à réaliser certaines économies :

- Temps et coûts du personnel des différentes unités pour préparation, envoi et réception des thèses et mémoires, ainsi que des formulaires signés, lorsqu'il s'agit de documents physiques. On pense aux circuits suivants :
 - Étudiant vers jury/TGDE
 - Facultés vers Service de catalogage des bibliothèques
 - Service de catalogage vers bibliothèques concernées
 - Service de catalogage vers Division des archives
 - Service de catalogage vers Bibliothèques et Archives Canada (Ottawa)
- Espaces libérés en bibliothèque : ce point est important compte tenu des coûts des espaces sur le campus et de la nécessité de redonner des espaces de travail individuel et collaboratif aux étudiants sur le campus.
- Espaces libérés dans les facultés pour l'hébergement des thèses et des mémoires en transit.
- Coût pour les universités du prêt à des usagers d'autres universités (via le prêt entre bibliothèques) de thèses et des mémoires UdeM imprimés.

- Coût non négligeable du microfilmage des mémoires par les Archives. Ceci ne serait plus nécessaire advenant le passage au mode électronique puisque la valeur d'archives de l'électronique est maintenant reconnue (ex. : dossiers étudiants UdeM).
- Certains coûts de catalogage (puisque les étudiants saisiraient eux-mêmes une partie des métadonnées dans le modèle proposé).
- Coûts d'impression et de reliure pour l'étudiant.

Mentionnons aussi les coûts déjà intégrés de mise sur pied et de gestion d'un dépôt institutionnel à l'UdeM, Papyrus, qui est prêt à recevoir ces documents.

Coûts de démarrage

Nous croyons que le personnel régulier dans les services concernés par le projet pourra absorber une partie du travail additionnel requis pour la phase de pilotes et d'implantation. Cependant, il y aura des besoins ici et là pour appuyer le développement des volets mentionnés à la section précédente. Ces besoins pourront être chiffrés plus précisément dans une version ultérieure de ce rapport mais nous croyons qu'ils ne seraient pas supérieurs à l'équivalent d'un poste de professionnel pour une année complète (50 000\$).

Coûts en continu

En plus des économies réalisées par l'implantation d'un dépôt électronique (voir ci-dessus), nous pensons que le personnel régulier dans les services et unités pourra assurer en très grande partie la bonne marche des choses une fois la phase d'implantation passée puisque, dans plusieurs cas, il s'agit de transformation de processus et non d'ajouts de tâches.

Les projets pilotes permettront de déterminer si des ressources additionnelles devront être déployées à certains endroits, notamment pour les volets cruciaux du soutien offert aux étudiants (ateliers, guides, consultations pour aide ponctuelle...) et au personnel (TGDE et autres).

Conclusion

Les sections précédentes ont présenté les travaux et réflexions du Comité sur les thèses électroniques de la FESP ainsi que ses propositions concrètes pour aller de l'avant dans ce dossier.

En ce qui concerne le dépôt et la diffusion électronique des thèses, la question est davantage « comment s'y prendre? » que « doit-on aller de l'avant? ». Alors que le mode privilégié d'accès et de diffusion de la documentation savante devient l'électronique, il est peu probable et souhaitable que les thèses et les mémoires UdeM restent encore longtemps des produits imprimés disponibles uniquement sur les rayons de la bibliothèque... S'il y a un avantage à ce que plusieurs de nos concurrents se soient mis à l'électronique avant nous, c'est que nous pouvons profiter de leur expérience dans la mise en œuvre d'un tel projet. L'Université de Montréal dispose par ailleurs déjà de plusieurs atouts tel que mentionné et d'une bonne part de l'expertise nécessaire pour mettre de l'avant avec succès un tel programme, qui ne pourra que contribuer au rayonnement des ses étudiants et chercheurs.

Quelques ressources utiles

Thèses électroniques

Moxley, Joseph. M. Universities Should Require Electronic Theses and Dissertations. *EDUCAUSE Quarterly*, no. 3, p. 61-63. <http://www.educause.edu/ir/library/pdf/EQM0139.pdf>

Lippincott, Joan K. Institutional Strategies and Policies for Electronic Theses and Dissertations. *ECAR Research Bulletin*. Vol. 2006, Issue 13, June 20, 2006. <http://www.educause.edu/ir/library/pdf/ERB0613.pdf>

Lang, Gerald E. Straight Talk: The Provosts' and Deans' Views on ETDs. In *Third International Symposium on Electronic Theses and Dissertations*, St Petersburg, Florida, 2000. http://www.wvu.edu/~thesis/Presentations/Straight_Talk.pdf.

Surratt, Brian E. (2005). *ETD Release Policies in American ARL Institutions : A Preliminary Study*. In *8th International Symposium on Electronic Theses and Dissertations*, Sydney, Australia, 28-30 septembre 2005. <http://adt.caul.edu.au/etd2005/papers/055Surratt.pdf>

Actes de colloques de tous les *International Symposium on Electronic Theses and Dissertations*. <http://www.ndltd.org/community.en.html>.

Portail de Thèses Canada : <http://amicus.collectionscanada.ca/h27-bin/Main/BasicSearch?coll=18&l=1&v=1>

CREPUQ. (2001) Rapport final du Groupe de travail sur les thèses électroniques. http://www.crepuq.qc.ca/documents/aff_aca/these_elec.htm

Libre accès et communication savante

Scholarly Publishing and Resources Coalition (SPARC). Site web: <http://www.arl.org/sparc>.

Initiative de Budapest pour l'accès ouvert. <http://www.soros.org/openaccess/fr/index.shtml>.

Suber, Peter. *Open Access Overview*. <http://www.earlham.edu/~peters/fos/overview.htm>.

INIST-CNRS. *Libre accès à l'information scientifique et technique : actualités, problématiques et perspectives*. <http://openaccess.inist.fr>.

Libre accès et facteur d'impact

The OpCit Project. (2006). *The effect of open access and downloads ('hits') on citation impact: a bibliography of studies*. <http://opcit.eprints.org/oacitation-biblio.html>.

Dépôts institutionnels

Papyrus : le dépôt institutionnel numérique de l'Université de Montréal. <http://papyrus.bib.umontreal.ca>.

Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC). *Projet de dépôts institutionnels de l'ABRC: Portail de ressources en ligne*. http://www.carl-abrc.ca/projects/institutional_repositories/institutional_repositories-f.html.

Droits d'auteur, libre accès et politiques des éditeurs

Direction des bibliothèques. *Droits d'auteur et dépôt*.
<http://papyrus.bib.umontreal.ca/dspace/udem/copyright.jsp>.

RoMEO : Publisher copyright policies & self-archiving. <http://www.sherpa.ac.uk/romeo.php>.

OAKList Database (information about publishing agreements and publishers' open access policies). <http://www.oaklist.qut.edu.au/>.

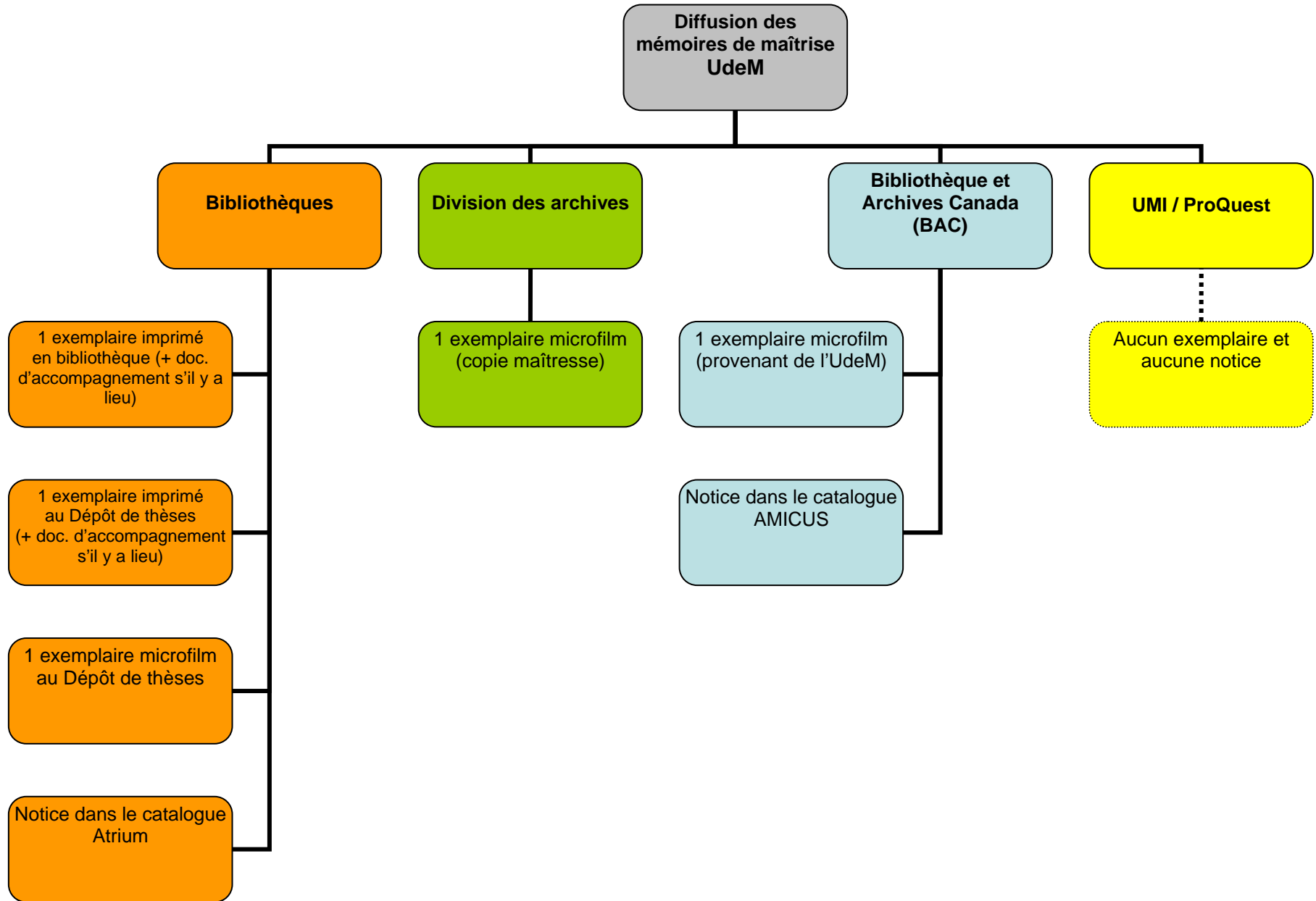
Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC). *Addenda de l'auteur canadien SPARC*. <http://www.carl-abrc.ca/projects/author/author-f.html>

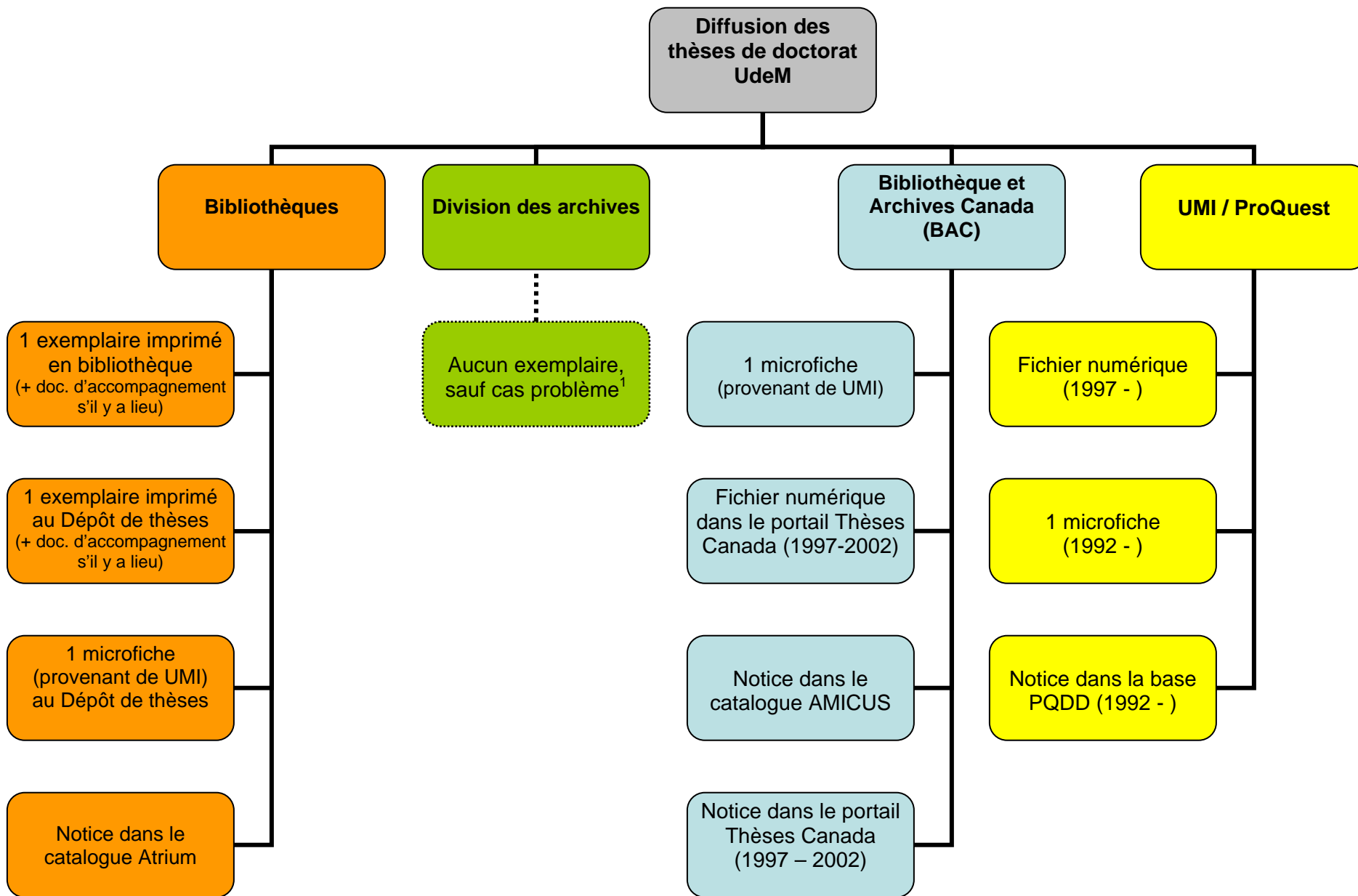
SPARC. (2006). *Author Rights*. http://www.arl.org/sparc/author/SPARC_AuthorRights2006.pdf.

Hirtle, P.B. (2006). Author addenda : An examination of five alternatives. *D-Lib Magazine*, 12(11). <http://www.dlib.org/dlib/november06/hirtle/11hirtle.html>.

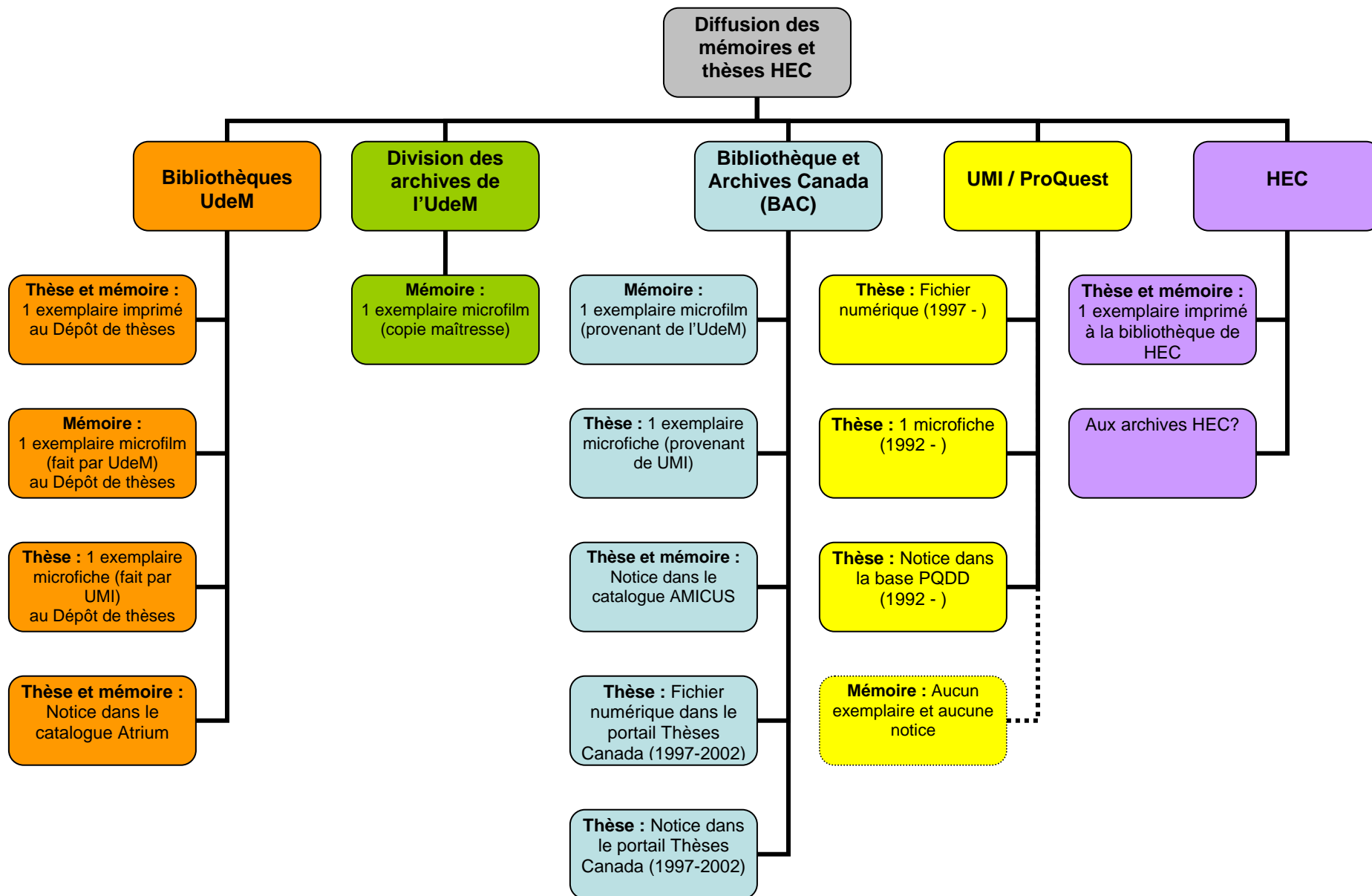
Annexes

Annexe 1 : Diffusion actuelle des thèses et des mémoires UdeM

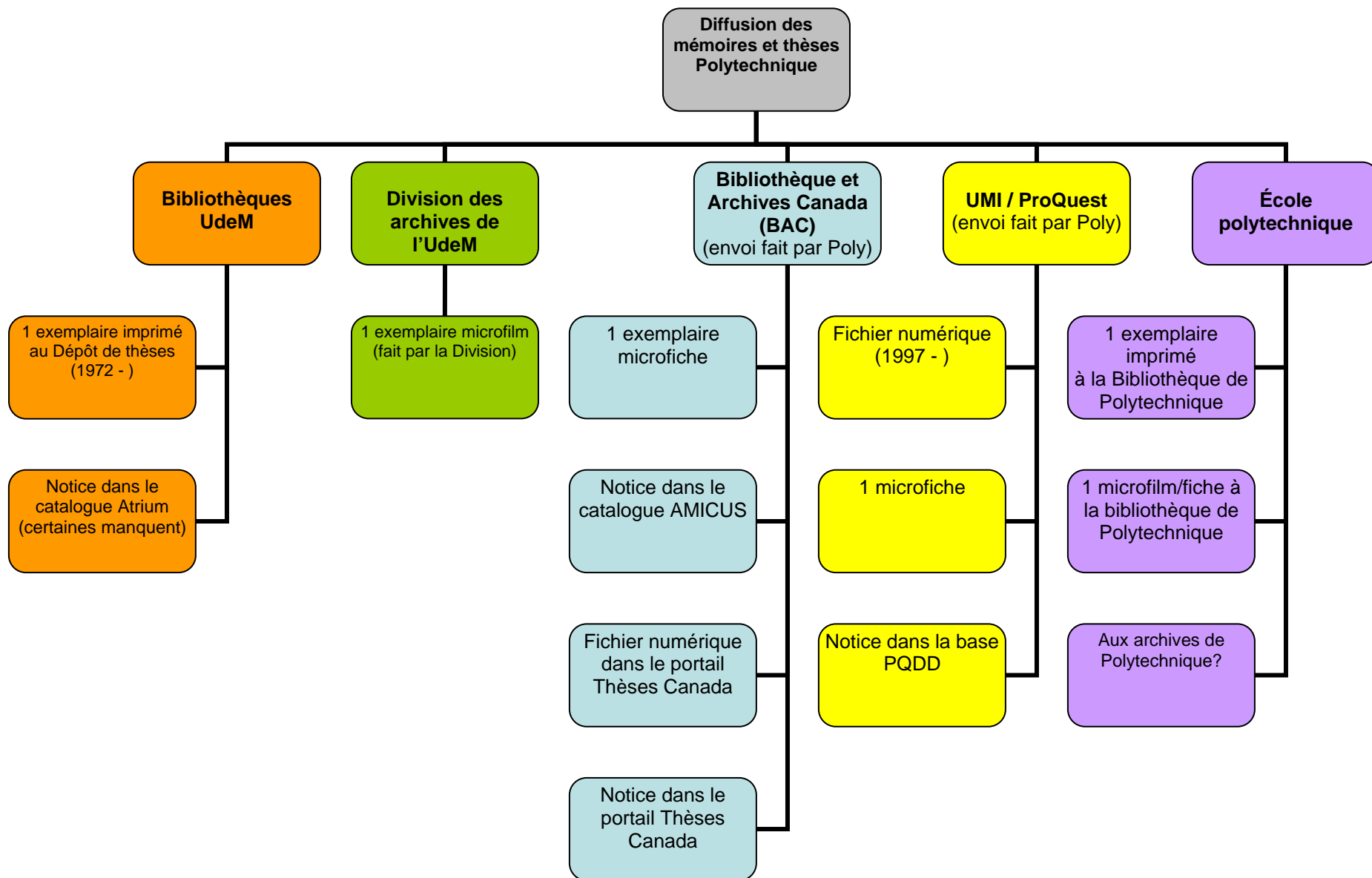




1. Thèses pour lesquelles des signatures de formulaire sont manquantes; elles sont dans ce cas microfilmées et n'ont pas d'autre diffusion (bibliothèque, BAC, UMI).



Note : Les mémoires et thèses de HEC suivent le même parcours que les mémoires et thèses UdeM sauf qu'il n'y a pas de 2^e exemplaire diffusé dans les bibliothèques de l'UdeM (copie seulement au Dépôt). Les mémoires et thèses HEC sont aussi disponibles à HEC.



Note : L'École polytechnique assure elle-même la diffusion de ses thèses et mémoires auprès de BAC et UMI/ProQuest. Les bibliothèques UdeM en ont cependant un exemplaire imprimé au Dépôt de thèses et la Division des archives de l'UdeM en fait une copie microfilm.

Annexe 2 : Programmes de thèses électroniques – Universités canadiennes

* Données colligées en novembre 2007

Université Laval, QC	
Historique	Lancement : 2002
Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	Couverture: tous les documents à compter de 2006. Participation volontaire des étudiants pour le dépôt électronique; le reste est numérisé.
Partenaires	Bibliothèque (responsable de l'archivage et de la diffusion électronique), FES (responsable questions entourant le dépôt et la protection des droits d'auteur), Services informatiques.
Processus	<p>Deux voies: dépôt électronique par l'étudiant et numérisation:</p> <p>-Dépôt électronique: À l'étape du <u>dépôt initial</u>, l'étudiant doit fournir un fichier de la thèse, ainsi qu'un exemplaire papier. Au choix de l'examineur, l'évaluation peut se faire sur support papier ou support électronique. Lorsqu'une direction de programme demande à un professeur d'être membre du jury, il revient à ce dernier de préciser sur quel support il désire recevoir le mémoire ou la thèse pour en faire l'évaluation.</p> <p>Les frais de reprographie des exemplaires nécessaires à l'évaluation sont pris en charge par la FES (jusqu'à un montant maximum donné).</p> <p>Pour effectuer le <u>dépôt final</u> sur support électronique (après corrections), l'étudiant doit uniquement fournir un fichier de la thèse. Les frais de production des deux cédéroms destinés à l'étudiant(e) ainsi qu'à la directrice ou au directeur de recherche sont pris en charge par la FES. Aucun exemplaire relié du mémoire ou de la thèse n'est produit. En lieu et place, l'étudiante ou l'étudiant ainsi que sa directrice ou son directeur de recherche reçoivent chacun un cédérom contenant toutes les versions de diffusion de la thèse. Du point de vue technique :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Production d'un seul fichier Word structuré ou LaTeX par l'étudiant 2. Téléchargement du fichier par l'étudiant à partir d'un formulaire web, par courriel, ou cédérom. 3. La FES s'assure de la validation du format de la thèse sur un serveur avec espace de partage FES et Bibliothèques. 4. Les métadonnées bibliographiques complémentaires accompagnant la thèse/mémoire (nom, titre, nom du directeur/trice, niveau, etc.) sont extraites d'une base de données de la FES et un technicien de la bibliothèque s'occupe de saisir le résumé. L'étudiant(e) ne saisit aucune métadonnées 5. La bibliothèque convertit automatiquement vers 3 formats normalisés: PDF (pour diffusion/impression), XHTML (pour consultation en ligne/recherche avancée) et XML (pour archivage). <p>I - Numérisation par les bibliothèques: Les mémoires et thèses non soumis électroniquement sont numérisés par les bibliothèques en format pdf.</p>
Statistiques (# de thèses diffusées)	1558 (intégralité des thèses depuis 2006)
Diffusion par	dépôt Archimède
URL Diffusion	http://archimede.bibl.ulaval.ca
Notes & Références	http://www.fes.ulaval.ca/sgc/Etudes/mte
Université McGill, QC	
Historique	Projet pilote février 2004- mars 2006

Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	volontaire
Partenaires	FES, Programme de numérisation des collections, Bibliothèques, Services informatiques
Processus	Une fois la version finale et approuvée : 1a. Dépôt par l'étudiant de 2 copies papier à la FES. 1b. Téléchargement par l'étudiant d'une version électronique en PDF/A (un seul fichier). 2. L'étudiant rempli un formulaire en ligne avec métadonnées, langue, résumés, code UMI, etc. 3. Le directeur (et, le cas échéant, tous les co-directeurs) lit et approuve version électronique. 4. FES fait la vérification de la version soumise 5. Envoi par la FES d'une copie papier à la bibliothèque pour disponibilité sur les rayons. 6. Conversion de la notice issue du téléchargement (DC) en MARC 21 pour inclusion au catalogue. 7. Envoi du PDF à UMI et BAC.
Statistiques (# de thèses diffusées)	152
Diffusion par	dépôt Digitool
URL Diffusion	http://escholarship.mcgill.ca
Notes & Références	1. http://www.mcgill.ca/library-findinfo/escholarship/ 2. Electronic thesis initiative: pilot project of McGill University, Montreal. Eun G. Park, Qing Zou, David McKnight. Program: electronic library and information systems, Volume 41, Number 1, 2007 , pp. 81-91(11). 3. http://www.mcgill.ca/gps/current/programs/ethesis/

University of Manitoba, MB	
Historique	Lancement en décembre 2004
Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	volontaire
Partenaires	Bibliothèques, FES (ressources humaines: 1 assistante non-technique (Bibliothèques), 1 programmeur (Bibliothèques), personnel de soutien de la FES.)
Processus	Une fois la version finale et approuvée : 1. Dépôt par l'étudiant de 1 copie papier à la FES 2. Production d'un fichier PDF (un seul fichier) par l'étudiant 3. Soumission du fichier PDF (et métadonnées) dans dépôt Dspace par l'étudiant. Ce dernier choisi si diffusion est immédiate ou encore avec un embargo d'un an, de 2 ans ou de 3 ans. 4. Une responsable de projet de ETD fait une vérification rapide du fichier pour s'assurer qu'il ne contient pas de matériel sans droits d'auteur, des signatures ou des informations personnelles. 5. La responsabilité de l'adéquation entre copie papier et électronique est du ressort de la FES (personnel de soutien). 6. La copie papier est envoyée par la bibliothèque à UMI pour micro-filmage et une copie du micro-film est archivé à la bibliothèque.
Statistiques (# de thèses diffusées)	2216 (dont 2203 accessibles)
Diffusion par	dépôt Dspace
URL Diffusion	http://mspace.lib.umanitoba.ca/index.jsp

Notes & Références	<ol style="list-style-type: none"> 1. http://umanitoba.ca/libraries/units/collections/theses/etd_intro.html Correspondance avec Juliette Nadeau, assistante projet ETD.
--------------------	---

University of Saskatchewan, SK	
Historique	Projet pilote : 2002
Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	Obligatoire depuis 2004 (optionnelle de 2002 à 2004).
Partenaires	Bibliothèques, FES
Processus	<ol style="list-style-type: none"> Production d'un fichier PDF par l'étudiant Soumission du fichier PDF (et métadonnées) dans un système de gestion de thèses basé sur ETD_db de Virginia Technical University. Vérification/validation du fichier par la FES.
Statistiques (# de thèses diffusées)	1641
Diffusion par	Site web (interface web ETD_db ?)
URL Diffusion	http://library2.usask.ca/etd/
Notes & Références	<ol style="list-style-type: none"> 1. http://library2.usask.ca/etd/help/ 2. http://ocs.sfu.ca/access2003/presentations/fox/fox.ppt

University of Waterloo, ON	
Historique	Projet pilote dès 1997 (1999?)
Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	Obligatoire depuis octobre 2006 (volontaire de 1996 à 2006).
Partenaires	Bibliothèques, FES, services informatiques
Processus	<p>Une fois la version finale et approuvée :</p> <ol style="list-style-type: none"> Production d'un fichier PDF (un seul fichier) par l'étudiant. Des fichiers joints (multimédia) peuvent aussi être soumis. Dépôt (au besoin, selon département/faculté) par l'étudiant de 1 copie papier au département/faculté. (Aucune copie papier nécessaire pour la FES, la bibliothèque, BAC). Soumission du fichier PDF (et métadonnées) dans dépôt Dspace par l'étudiant. FES fait la vérification du fichier PDF et des fichiers additionnels (voient si normes de formatage respectées) La bibliothèque ajoute la notice à son catalogue. (Aucune copie papier disponible en bibliothèque). FES envoie fichier à UMI; UMI produit un micro-film à partir du PDF.
Statistiques (# de thèses diffusées)	2107 thèses électroniques (incluant une numérisation rétrospective de thèses de doctorat de 1998-2002)
Diffusion par	dépôt Dspace
URL Diffusion	http://uwspace.uwaterloo.ca

Notes & Références	<p>1. http://www.ist.uwaterloo.ca/ew/ethesis/ethesis.html</p> <p>2. http://library.uwaterloo.ca/ETD/FAQ.html</p> <p>Correspondance avec Christine Jewell</p>
--------------------	---

University of Victoria, BC	
Historique	Projet pilote : février 2005 Depuis mai 2007 : Tous les étudiants peuvent déposer
Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	Participation volontaire mais fortement encouragée depuis mai 2007. Ce qui ne sera pas déposé électroniquement sera numérisé à terme pour une couverture exhaustive.
Partenaires	Bibliothèques, FES
Processus	Une fois la version finale et approuvée : 1. Production d'un fichier PDF par l'étudiant 2a. Soumission du fichier PDF (et métadonnées) dans dépôt Dspace par l'étudiant (autorisation donnée par FES) 2b. Soumission du fichier PDF sur support cd-rom + formulaires (BAC, UMI, Institution) signés par l'étudiant à la FES. 3. Conversion de la notice Dspace en MARC pour inclusion au catalogue.
Statistiques (# de thèses diffusées)	150
Diffusion par	dépôt Dspace
URL Diffusion	https://dspace.library.uvic.ca:8443/dspace
Notes & Références	Utilisation de la licence Creative Commons http://web.uvic.ca/gradstudies/research/thesis.html

University of New Brunswick, NB	
Historique	Réflexions amorcées en 2001. Lancement : 2004
Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	Volontaire
Partenaires	<i>Electronic text center</i> , FES, Services informatiques, Bibliothèques, Association des étudiants gradués.
Processus	Une fois la version finale et approuvée : 1. Dépôt par l'étudiant de 1 copie papier à la FES 2. Production d'un fichier PDF et XML à partir d'un document de traitement de texte stylé par l'étudiant est encouragé cependant le dépôt d'un fichier en format de traitement de texte est accepté. 3. L'étudiant envoie par courriel son fichier à un employé des bibliothèques (bientôt accès via Thesis Development System). 4. Soumission du fichier électronique (et métadonnées) dans dépôt Dspace par un employé du Electronic Text Center. 5. Copie papier employée pour fins d'archivage.
Statistiques (# de thèses diffusées)	717
Diffusion par	dépôt Dspace
URL Diffusion	http://dspace.hil.unb.ca:8080/handle/1882/39

Notes & Références	<p>Un espace de travail en partage (<i>Thesis Development System</i> <http://www.unb.ca/gradschl/etd/tds.html>) est mis à la disposition de l'étudiant pour gérer les différentes étapes de rédaction/validation avec son (ses) directeur(s).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. http://www.unb.ca/gradschl/etd/ 2. Executive Summary Progress Report Electronic Theses and Dissertations Pilot Project January 2004 <http://dspace.hil.unb.ca:8080/handle/1882/160> 3. The University of New Brunswick's Pilot for a Electronic Theses and Dissertation Program http://ausweb.scu.edu.au/aw03/papers/el_bayoumi2/paper.html
--------------------	---

Queen's University, ON	
Historique	Lancement : 2006
Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	Obligatoire depuis peu
Partenaires	Bibliothèques, FES
Processus	<p>Une fois la version finale et approuvée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Production d'un fichier PDF (un seul fichier) par l'étudiant 2. Soumission par l'étudiant des formulaires à la FES. 3. Soumission du fichier PDF (et métadonnées) dans dépôt Dspace par l'étudiant. Ce dernier choisi si diffusion est immédiate ou encore avec un embargo pour une période de maximum 2 ans (raisons : instance de brevet, contrat de publication). 4. Validation du fichier par un responsable de la FES. 5. La bibliothèque convertit la notice en MARC pour ajout au catalogue. Ajout d'un lien vers DSpace. 6. La bibliothèque extrait le PDF et envoie une copie à UMI; UMI produit micro-film pour archivage BAC et bibliothèque Queen's.
Statistiques (# de thèses diffusées)	278
Diffusion par	dépôt Dspace
URL Diffusion	https://qspace.library.queensu.ca
Notes & Références	<p>Un espace de travail en partage (<i>QShare</i> <http://library.queensu.ca/webir/e-theses/sgs-index.html#qshare>) est mis à la disposition de l'étudiant pour gérer les différentes étapes de rédaction/validation avec son (ses) directeur(s) de recherche</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. http://www.queensu.ca/sgsr/Currentstudents/Completingyourdegree/thesissubmissionguidelines.html 2. http://library.queensu.ca/webir/e-theses/sgs-index.html 3. QSpace - Queen's Institutional Repository Business Plan <http://library.queensu.ca/webir/planning/e-theses-service-plan.pdf>

University of British Columbia, BC	
Historique	<p>Projet pilote : octobre 2006 Lancement : novembre 2007</p>
Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	Participation volontaire
Partenaires	Bibliothèques, FES
Processus	<p>Une fois la version finale et approuvée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Production d'un fichier PDF par l'étudiant 2. Soumission des formulaires par l'étudiant à la FES. 3. Soumission du fichier PDF (et métadonnées) dans un système de gestion de thèses basé sur ETD_db de Virginia Technical University. Aucune copie papier n'est demandée.

Statistiques (# de thèses diffusées)	8
Diffusion par	Site web (interface web ETD_db ?), également site test Dspace
URL Diffusion	http://skeena.library.ubc.ca/search.htm https://dspace2.library.ubc.ca/dspace/handle/123456789/19
Notes & Références	1. http://skeena.library.ubc.ca/ 2. http://www.grad.ubc.ca/students/thesis/index.asp?menu=007,002,000,000

University of Windsor, ON	
Historique	
Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	volontaire
Partenaires	Bibliothèques, FES, services informatiques
Processus	Une fois la version finale et approuvée : 1. Production d'un fichier PDF (un seul fichier) par l'étudiant 2. Soumission du fichier PDF (et métadonnées) dans dépôt Dspace par l'étudiant.
Statistiques (# de thèses diffusées)	0
Diffusion par	dépôt Dspace
URL Diffusion	http://winspace.uwindsor.ca/dspace/handle/2338/1
Notes & Références	1. http://www.uwindsor.ca/units/gradstudies/gradstudies2.nsf/982f0e5f06b5c9a285256d6e006cff78/e25c883f6ec21cb3852570bc00586326!OpenDocument 2. http://www.uwindsor.ca/units/gradstudies/gradstudies2.nsf/inToc/25F0D397A59418808525715400671824

University of Toronto, ON	
Historique	Lancement : septembre 2007
Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	Dépôt électronique sera obligatoire en 2009
Partenaires	FES, Bibliothèques (administration du dépôt Dspace)
Processus	Une fois la version finale et approuvée : 1. Production d'un fichier PDF (un seul fichier) par l'étudiant à partir d'un document Word stylé ou LaTeX.. Des fichiers joints (multimédia) peuvent aussi être soumis. 2. Soumission des formulaires par l'étudiant à la FES. 3. Au besoin le département/faculté peut demander le dépôt d'une copie papier. La FES ne demande pas de copie papier.
Statistiques (# de thèses diffusées)	0

Diffusion par	dépôt Dspace
URL Diffusion	https://tspace.library.utoronto.ca/handle/1807/9944
Notes & Références	http://www.sgs.utoronto.ca/etd/

University of Calgary, AB	
Historique	?
Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	volontaire (pour ajout du PDF)
Partenaires	FES et « Information resources » (Bibliothèques, archives, presses universitaires)
Processus	
Statistiques (# de thèses diffusées)	
Diffusion par	dépôt Dspace
URL Diffusion	https://dspace.ucalgary.ca/handle/1880/281
Notes & Références	Actuellement diffusion des notices uniquement (~13 274). Quelques notices pointent vers le PDF (certains issus de la numérisation des microfilms de Thèses Canada). Thèses recherchables via portail de thèses albertain : http://www.lhcadl.ca/thesisearch https://dspace.ucalgary.ca/handle/1880/279

University of Lethbridge, AB	
Historique	?
Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	?
Partenaires	Service des archives (?), Bibliothèques
Processus	Thèses de 1987- Numérisation rétrospective + PDF natif pour les plus récents.
Statistiques (# de thèses diffusées)	330
Diffusion par	dépôt Dspace
URL Diffusion	http://www.uleth.ca/dspace/handle/10133/296
Notes & Références	Thèses également recherchables via portail de thèses albertain (Athabasca U., U. of Alberta, U. of Calgary, U. of Lethbridge): http://www.lhcadl.ca/thesisearch

McMaster University, ON	
Historique	Lancement: novembre 2006

Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	couverture complète
Partenaires	
Processus	
Statistiques (# de thèses diffusées)	1000+. À terme : numérisation de 3455 thèses/mémoires.
Diffusion par	dépôt Bepress
URL Diffusion	http://digitalcommons.mcmaster.ca/dissertations
Notes & Références	Thèses de 1971 à 2007 (numérisées par ProQuest?) Accès uniquement aux membres UMcMaster; redirection vers site de ProQuest/UMI pour consultation par usager externe.

Simon Fraser University, BC	
Historique	Début du projet de numérisation : 2004
Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	Tous les mémoires et thèses sont numérisés à partir de 2004.
Partenaires	Bibliothèques
Processus	1. Production d'un fichier PDF par numérisation + ROC par la bibliothèque (qui emploie des étudiants pour faire la numérisation). Numérisation rétrospective de microfilms et papier. Les PDF ne peuvent être imprimés/copiés/édités. 2. Les métadonnées sont créées à partir de la notice de catalogue pour le rétrospectif.
Statistiques (# de thèses diffusées)	1208
Diffusion par	dépôt Dspace
URL Diffusion	http://ir.lib.sfu.ca/handle/1892/112
Notes & Références	http://docs.ndltd.org:8080/dspace/bitstream/2340/289/1/080Mundle.pdf

Université du Québec à Chicoutimi, QC	
Historique	Début du projet de numérisation : 2005
Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	Tous les mémoires et thèses sont numérisés (couverture rétrospective entière).
Partenaires	Bibliothèques, Service de la reprographie, Service des technologies de l'information et Service des communications institutionnelles

Processus	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réception des copies de thèses (papier) à la Bibliothèque 2. Bibliotechnicienne fait une notice MARC de la thèse dans le catalogue 3. Un commis de la biblio identifie pages particulières (format non standard, présence de couleur, présence d'annexes) 4. Une copie en feuilles détachées est envoyée à la reprographie, qui procède à la numérisation. 5. Reprographie renvoie la copie numérisée à la bibliothèque 6. Commis met le fichier de la thèse sur le serveur 7. Un programme automatisé, piloté par Automate (logiciel de Network Automation), va effectuer les opérations suivantes : reconnaître qu'un fichier vient d'être déposé sur le serveur, passage du fichier dans ABBY Fine Reader pour faire la ROC, compression du fichier avec PDF Enhancer => résultat : fichier Pdf ROCisé et optimisé. 8. Une secrétaire va faire le découpage du fichier pour créer les fichiers PDF de Table des matières et Bibliographie. Le Résumé provient d'un couper/coller fait à partir du texte ROCisé. 9. La Bibliotechnicienne complète la notice MARC pour ajouter le lien vers la thèse dans le Portail. 10. Un programme qui roule chaque nuit va se charger de créer les données sur le portail à partir de la notice MARC / un autre programme génère un petit XML pour Cross-ref, là encore à partir de la notice MARC
Statistiques (# de thèses diffusées)	1438 thèses électroniques (soit l'intégralité de la production de l'UQAC).
Diffusion par	Portail web maison
URL Diffusion	http://theses.uqac.ca/index.php
Notes & Références	Entretien téléphonique avec Gilles Caron, Directeur Biblio. UQAC

UQAM	
Historique	Début du projet: 2007
Types de documents	Thèses et mémoires
Participation / couverture	Tous les mémoires et thèses à partir de 2008 seront numérisés.
Partenaires	Bibliothèques, Service de la recherche et de la création (pour le dépôt)
Processus	<p>Processus à compter de février 2008:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'étudiant soumet deux copies papier: une copie papier est envoyée aux Archives, une aux Bibliothèques. 2. Les Bibliothèques numérisent la copie reçue, en font une sauvegarde en format pdf et effectuent une opération de reconnaissance de caractères sur tous les fichiers. Ce travail est sous la responsabilité d'une bibliotechnicienne. 3. Le document est déposé dans le dépôt institutionnel Archipel. La notice du catalogue de bibliothèque pointe vers la notice dans Archipel pour l'accès au fichier. <p>Note: L'UQAM ne participe pas à ProQuest donc il n'y a pas d'étape d'envoi d'un document à ce fournisseur.</p>
Statistiques (# de thèses diffusées)	Seulement quelques unes pour le moment.
Diffusion par	Eprints
URL Diffusion	http://www.archipel.uqam.ca/
Notes & Références	Entretien téléphonique avec Claire Bosvert, directrice des services techniques, Bibliothèques de l'UQAM.

Annexe 3 : Droit d'auteur, confidentialité et gestion des accès

Droit de diffusion électronique de l'UdeM

Déjà acquis. Le formulaire UdeM *Autorisation de reproduire et de diffuser le mémoire de maîtrise ou la thèse de doctorat* signé par les déposants a été modifié en 2002 et stipule : « J'autorise l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse. »

Le *Guide de présentation et d'évaluation des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat* envoie aussi un message clair sur la nature publique des mémoires et thèses :

- « Par ailleurs, les mémoires et les thèses constituent un véhicule important pour la diffusion des informations scientifiques et ils doivent en tout temps être considérés comme documents publics. » (p. 24-25).
- « L'Université de Montréal accorde une grande importance à la diffusion publique des résultats de la recherche. À cet égard, afin que les objectifs de formation soient respectés, il est préférable que l'étudiant évite de choisir un projet dont les résultats doivent demeurer confidentiels ou être réservés à l'usage d'un tiers. Les responsables du programme, le directeur de recherche et l'étudiant doivent veiller à ce que le projet de recherche choisi n'entraîne pas de restriction quant à la diffusion du mémoire ou de la thèse. » (p.27).

Accord des coauteurs et de l'éditeur (thèse par articles)

Il y a déjà un processus balisé en place ; voir *Guide de présentation et d'évaluation des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat*, Annexe 2 (reproduite à la fin de ce document). Il suffirait de le bonifier.

Notes :

- Le formulaire pourrait être modifié pour spécifier que la diffusion sera électronique et pour permettre à l'éditeur de spécifier ses conditions par des cases à cocher. Ex. : embargo pour une période limitée ou diffusion limitée au campus (période limitée ou non). L'interdiction complète de diffusion (outre les thèses confidentielles) ne devrait pas être une option puisque ce serait réduire la diffusion par rapport à ce qui se fait actuellement : les thèses par articles sont déjà diffusées en format imprimé dans les bibliothèques et disponibles à tous les publics via le prêt en bibliothèques et elles sont également disponibles en format électronique dans la base de données ProQuest.
- Existe-t-il une version anglaise de ce formulaire pour les co-auteurs/éditeurs ? Sinon, à développer.
- Si l'étudiant n'obtient pas la permission : les bibliothèques pourraient dans ce cas se charger de faire des démarches supplémentaires auprès de l'éditeur une fois la thèse reçue pour favoriser une plus grande souplesse dans la diffusion.
- Dans tous les cas, la diffusion dans le dépôt institutionnel serait faite dans le respect des autorisations obtenues (diffusion campus ou diffusion avec embargo limité dans le temps).

Demande de confidentialité

Il y a déjà à l'UdeM un processus balisé en place que l'on pourrait simplement adapter au contexte électronique; Extraits du *Guide de présentation et d'évaluation des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat* :

« Dans des cas exceptionnels, les impératifs de la recherche peuvent justifier qu'un caractère confidentiel soit reconnu à certains mémoires ou à certaines thèses, pour une période limitée. Par exemple, si la diffusion du contenu du mémoire ou de la thèse peut nuire à l'obtention, à court terme, d'un brevet, il est ordinairement justifié de déclarer le manuscrit confidentiel. Pendant la période de confidentialité, laquelle doit demeurer la plus courte possible, le manuscrit du mémoire ou de la thèse est gardé au service des archives de l'Université de Montréal, où il ne peut être consulté. » (p. 27)

« D.1.4 La demande de confidentialité

L'Université de Montréal demande que les résultats de recherche soient diffusés publiquement, aussi tôt que possible après la conclusion des travaux. Une autorisation de confidentialité, limitant la diffusion d'un mémoire ou d'une thèse, n'est accordée que dans des cas exceptionnels et motivés. Le processus suivant s'applique à toute demande de confidentialité.

1. Une autorisation de confidentialité signifie que le manuscrit de mémoire ou de thèse est gardé au Service des archives de l'Université de Montréal, où il ne peut être consulté. Par conséquent, l'étudiant est tenu de déposer son manuscrit dans les délais prescrits pour fins d'évaluation selon la procédure habituelle. Au moment où le jury est formé, la FES s'assure que les membres choisis s'engagent à ne pas divulguer la teneur de l'ouvrage à un tiers.
2. Le Comité exécutif de la FES est saisi de la demande de confidentialité et décide si elle est ou non recevable et si la confidentialité doit être assurée. La confidentialité d'un manuscrit ne peut être acceptée que pour une année au maximum. De façon exceptionnelle, le Comité exécutif peut, si une demande justifiée en est faite, prolonger d'une année au maximum la période de confidentialité précédemment octroyée, sans possibilité d'autre prolongation.
3. Une demande claire et motivée, appuyée par le directeur de recherche et accompagnée d'un avis du directeur de programme, doit être adressée au secrétaire de la FES aussi tôt que possible avant la transmission de l'avis de dépôt du mémoire ou de la thèse. » (p. 36-37).

Notes :

- Le processus pourrait être adapté : au lieu de conserver à la Division des archives, la thèse ou le mémoire serait archivé dans le dépôt institutionnel mais non accessible jusqu'à la fin de l'embargo. Il faudrait statuer dans ce cas si les métadonnées descriptives (auteur, titre, résumé...) devraient être disponibles ou pas pour la consultation.

Intégration de matériel protégé par le droit d'auteur dans une thèse ou un mémoire

L'obligation de demander la permission pour inclure du matériel protégé par le droit d'auteur dans une thèse ou un mémoire, au-delà de ce qui est balisé par l'utilisation équitable, n'est pas née avec la diffusion en ligne : le droit d'auteur était le même avant l'électronique. On convient cependant que la pratique était moins pointilleuse à ce sujet lorsque les thèses et mémoires étaient diffusés sur papier seulement. Depuis que nous participons à UMI/ProQuest (1997) pour la diffusion électronique des thèses, celles-ci doivent cependant se conformer pour être acceptées dans la base de données (voir extrait du guide ci-dessous). Il y a toutefois probablement encore des améliorations à apporter du côté de nos mémoires de maîtrise.

Voici ce qui figure à ce sujet déjà dans le *Guide de présentation et d'évaluation des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat* :

« En vertu de la Loi sur le droit d'auteur, l'étudiant peut, avec les renvois nécessaires, inclure dans son mémoire ou sa thèse un extrait raisonnable du travail d'une autre personne. Si un passage plus important est cité, il lui faut obtenir une permission écrite du titulaire des droits d'auteur et l'inclure dans le manuscrit. [...] Étant donné que la diffusion publique des thèses exige le respect de la Loi sur le droit d'auteur, tout manuscrit qui ne respecte pas cette loi n'est pas accepté par la Bibliothèque nationale du Canada ou par « University Microfilms International ». (p. 26-27).

Notes :

- Un programme de diffusion électronique des thèses à l'UdeM devrait offrir davantage de soutien (guides/formation) aux étudiants concernant ce qui est permis et ce qui ne l'est pas et indiquer aux étudiants les démarches à faire s'ils désirent intégrer du matériel protégé par le droit d'auteur.
- Cet apprentissage n'est pas perdu pour le chercheur :

“Someone who might have written a dissertation on Wallace Stevens' poetry 30 yrs ago could have gotten away without seeking permission to cite his work extensively because the student's final bound volume would mostly have sat on the university library's shelf collecting dust (just as my own work on Gertrude Stein and others has). If that student later became a faculty member and sought to publish the book, the first thing he or she would have had to do was contact the writer's Estate to seek permission to use the material. At the time, the law and practical details of intellectual property rights was not a regular part of the graduate curriculum -- although it should have been, since new assistant professors had to figure this stuff out on their own. [...] we can no longer evade the responsibility to train our students in the law and practice of intellectual property rights, their own included.” Extrait du message de James Schaefer (Associate Dean for Academic Affairs and Financial Aid, Graduate School of Arts & Sciences, Georgetown University), le 2 avril 2007 sur la liste ETD-L.

- Dans le cas où les démarches effectuées par l'étudiant sont infructueuses, que la permission ne peut être obtenue ou que les coûts sont prohibitifs : si l'intégration du matériel protégé visé (par exemple, une reproduction d'une œuvre d'art, un extrait musical) est jugée essentielle, l'Université pourrait selon le cas permettre une diffusion restreinte (à la communauté UdeM seulement) de la thèse ou du mémoire, ou envisager une diffusion partielle (sans le matériel protégé) en accès libre, ce que font d'autres universités dans ces cas.

Autres cas invoqués pour demander un accès restreint ou bloqué

La plate-forme du dépôt peut être adaptée pour gérer la diffusion restreinte (campus) ou les délais de publication. Il s'agit donc pour l'UdeM de baliser au plan des politiques et procédures les cas où l'on croit que l'accès en ligne à un type de mémoire ou thèse ne peut être complètement ouvert, ou du moins pas dès le départ.

Le cas des thèses par articles a déjà été traité ci-dessus, de même que le cas de documents qui incluent du matériel protégé pour lequel les droits de diffusion n'ont pu être obtenus.

Les autres cas soulevés ont trait majoritairement à la crainte que la thèse électronique soit considérée par les éditeurs comme une « première publication » et nuise aux chances de l'étudiant d'être publié par la suite (articles de revues, monographie), et qu'il subisse donc un préjudice (qui inclut parfois un préjudice monétaire). Il semble que dans les faits, chez les universités qui ont implanté un dépôt électronique, ce problème ne s'est pas avéré important. D'une part, dans un très grand nombre de disciplines, une publication tirée d'une thèse est substantiellement différente de celle-ci dans sa forme et donc la diffusion préalable de la thèse ne pose pas problème pour l'éditeur. Au contraire, cette diffusion électronique préalable peut être un avantage :

« We realize that some students, especially in the humanities, prepare books related to their theses or dissertations. In general, it appears to be the case that electronic release of early versions of a book leads to greater sales of such books. Indeed, having an electronic work made available on the Internet, and showing a publisher a large number of electronic accesses to that work, may help you land a book contract. »¹⁰

¹⁰ University of Cincinnati, ETD Center. *Frequently Asked Questions*. <http://www.etsd.uc.edu/faqs.aspx>.

D'autre part, en ce qui concerne les revues pour la question des thèses par articles, beaucoup d'éditeurs (dont les plus importants), en réponse à la pression du mouvement de libre accès à la recherche, permettent aujourd'hui la diffusion de la prépublication en ligne.¹¹

Options :

- Ce qui précède étant dit, il est possible pour une université de permettre de retarder de 6 ou 12 mois la diffusion d'une thèse dans le dépôt institutionnel pour accommoder les contraintes de publication, ou encore d'en limiter l'accès à la communauté universitaire.
- On peut décider de permettre une durée d'embargo différente en fonction du type de document : dans les cas de thèse ou mémoire de création littéraire par exemple, certaines universités permettent un embargo d'une durée allant jusqu'à 5 ans, invoquant que compte tenu du type de contenu particulier de ces thèses et mémoire, et du délai en général plus grand avant l'obtention d'un contrat d'édition, cet embargo est nécessaire pour ne pas nuire à l'étudiant.
- Une autre possibilité utilisée, toujours pour les thèses de création littéraire, est de ne diffuser en libre accès qu'une partie seulement est diffusée ouvertement (par exemple, les 20 premières pages). Ceci permet d'exposer le travail de l'étudiant sans vendre la fin dans le cas de romans ou nouvelles.

Direction des bibliothèques, mars 2008

¹¹ Voir à ce sujet le site Sherpa/Romeo pour consulter une base recherchable des politiques d'éditeurs et de revues : <http://www.sherpa.ac.uk/romeo.php>.

ACCORD DES COAUTEURS ET PERMISSION DE L'ÉDITEUR

A) Déclaration des coauteurs d'un article

Lorsqu'un étudiant n'est pas le seul auteur d'un article qu'il veut inclure dans son mémoire ou dans sa thèse, il doit obtenir l'accord de tous les coauteurs à cet effet et joindre la déclaration signée à l'article en question. Une déclaration distincte doit accompagner chacun des articles inclus dans le mémoire ou la thèse.

1. Identification de l'étudiant et du programme

Nom de l'étudiant,

Sigle et titre du programme, en indiquant l'option s'il y a lieu.

2. Description de l'article

Fournir la liste des auteurs, le titre, la revue dans laquelle l'article est ou sera publié et la date. Si l'article est en phase finale de préparation ou a été soumis pour publication, fournir les détails disponibles.

3. Déclaration de tous les coauteurs autres que l'étudiant

À titre de coauteur de l'article identifié ci-dessus, je suis d'accord pour que _____ (nom de l'étudiant) _____ inclue cet article dans _____ (son mémoire de maîtrise ou sa thèse de doctorat) _____ qui a pour titre _____ (titre du mémoire ou de la thèse) _____.

Coauteur

Signature

Date

Coauteur

Signature

Date

Coauteur

Signature

Date

B) Permission de l'éditeur d'une revue ou d'un livre

1. Identification de la revue ou du livre

Nom au complet de la revue et du livre, adresse, date.

2. Identification de l'éditeur ou des éditeurs

Nom au complet de l'éditeur ou des éditeurs.

3. Identification de l'article

Auteurs, titre de l'article, numéro de la revue s'il y a lieu, pages initiale et finale, date.

L'étudiant _____ (nom de l'étudiant) _____ est autorisé à inclure l'article ci-dessus dans _____ (son mémoire de maîtrise ou sa thèse de doctorat) _____ qui a pour titre _____ (titre du mémoire ou de la thèse) _____.

Éditeur

Signature

Date

Annexe 4 : Ajouts au Règlement pédagogique de la FESP

MODIFICATION DU RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE DE LA FESP : AJOUT DE DISPOSITIONS CONCERNANT LA DIFFUSION DES MÉMOIRES ET DES THÈSES

Cette proposition vise à donner effet, au plan réglementaire, au Rapport du Comité du CONFESP sur les thèses électroniques. Elle vise à ajouter deux dispositions (dans une section nouvellement créée à cette fin dans chaque cas) au Règlement pédagogique de la Faculté, l'une portant sur les mémoires de maîtrise, l'autre, sur les thèses de doctorat, destinées à en favoriser la diffusion par un dépôt final en mode numérique (1) et, accessoirement, à en alléger les formalités de dépôt préalables à l'évaluation (2).

1) La diffusion des mémoires et des thèses.

Le rapport recommande que le dépôt d'un exemplaire final du mémoire en mode numérique soit rendu obligatoire et constitue une formalité nécessaire à l'obtention du grade. Les articles 66.1 et 100.1 donnent effet à cette recommandation dans leur quatrième alinéa. Les modalités administratives requises seront précisées dans le *Guide de présentation des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat* publié par la FESP, dont une mise à jour est en préparation.

2) Les formalités de dépôt préalables à l'évaluation.

L'implantation du dépôt obligatoire en mode numérique d'un exemplaire final du mémoire ou de la thèse rend inutiles les formalités actuellement associées au dépôt initial pour fin d'évaluation.

Dans l'état actuel des choses, la diffusion des mémoires et des thèses est assurée par le dépôt en bibliothèque à l'Université et, en ce qui concerne les thèses seulement, par leur publication en mode numérique sur un portail spécialisé à cet effet. Cette diffusion des thèses en mode numérique se fait par l'intermédiaire de la Bibliothèque nationale du Canada, moyennant une contrepartie financière assumée par la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Dans l'un et l'autre cas -le dépôt en bibliothèque, la diffusion en mode numérique-, l'intervention de l'étudiant est requise pour que ces modalités prennent effet. En remplissant les formulaires mis à sa disposition à ce sujet au moment du dépôt de son mémoire ou de sa thèse, l'étudiant autorise l'Université à rendre son ouvrage disponible en bibliothèque et, s'il s'agit d'une thèse, à la faire publier en mode numérique sur le portail spécialisé en cause.

Les dispositions proposées modifient le régime actuel d'autorisation fondé exclusivement sur le consentement de l'étudiant. Par le simple dépôt de son mémoire ou de sa thèse, l'étudiant accorderait une licence permettant à l'Université de diffuser son ouvrage «à des fins découlant de la mission universitaire», exclusivement, ce qui couvrirait à la fois l'archivage, le dépôt en bibliothèque et la diffusion en mode numérique. L'étudiant intéressé pourrait cependant restreindre cette licence aux activités de l'Université, à l'exclusion de celles de tiers, par définition externes à l'Université, renonçant par là au service que lui offre actuellement l'Université, à titre gracieux, de favoriser une diffusion beaucoup plus large de sa thèse (de telles modalités de diffusion n'existent pas encore pour les mémoires). Le service offert par l'Université de financer la diffusion, par des entreprises externes, des thèses en mode numérique ne peut en effet être imposé à l'étudiant, qui peut souhaiter avoir recours à d'autres modes de diffusion que celui-là. C'est pourquoi les dispositions proposées reconnaissent à l'étudiant la possibilité de soustraire son ouvrage à cette forme de diffusion, pourvu qu'il manifeste expressément sa volonté en ce sens.

SECTION XVI.1-Droit de reproduire et de diffuser le mémoire

66.1 Les exemplaires du mémoire deviennent la propriété de l'Université de Montréal dès leur dépôt.

Par le dépôt de son mémoire, l'étudiant accorde à l'Université de Montréal une licence non exclusive, perpétuelle, libre de redevances, sans limitation territoriale, révocable en partie seulement selon ce que prévoit la présente disposition, mais limitée à des fins découlant de la mission universitaire, sur tous les droits d'auteur portant sur son mémoire, incluant notamment le droit d'accorder des sous-licences, ainsi que le droit de reproduire, de produire et de publier le mémoire sur n'importe quel support, connu ou inconnu, le droit de communiquer l'oeuvre au public par télécommunication, notamment par l'intermédiaire d'un réseau électronique tel que l'Internet.

Toutefois, l'étudiant pourra, par un avis écrit à l'autorité compétente, révoquer partiellement cette licence de manière à la limiter aux activités de l'Université (par exemple celles des archives et des bibliothèques), à l'exclusion de celles de tiers. À la demande de l'étudiant, l'Université pourra garder le mémoire confidentiel, pour une période de temps déterminée, afin de sauvegarder des droits de propriété intellectuelle, notamment par le dépôt d'une demande de brevet.

Une fois que son mémoire a fait l'objet d'une décision définitive d'acceptation du jury d'évaluation, l'étudiant doit, pour obtenir le grade de maîtrise, en déposer à l'Université un exemplaire en version numérique. Les modalités de ce dépôt sont énoncées dans le *Guide de présentation des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat* publié par la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

L'étudiant s'engage à informer toute personne, notamment tout coauteur, ou tout éditeur à qui il entend consentir des droits susceptibles d'être couverts ou d'entrer en conflit avec la présente licence, des droits et obligations découlant de cette dernière.

SECTION XXV.1-Droit de reproduire et de diffuser la thèse

100.1 Les exemplaires de la thèse deviennent la propriété de l'Université de Montréal dès leur dépôt.

Par le dépôt de sa thèse, l'étudiant accorde à l'Université de Montréal une licence non exclusive, perpétuelle, libre de redevances, sans limitation territoriale, mais limitée à des fins découlant de la mission universitaire, sur tous les droits d'auteur portant sur sa thèse, incluant notamment le droit d'accorder des sous-licences, ainsi que le droit de reproduire, de produire et de publier la thèse sur n'importe quel support, connu ou inconnu, le droit de communiquer l'oeuvre au public par télécommunication, notamment par l'intermédiaire d'un réseau électronique tel que l'Internet.

Toutefois, l'étudiant pourra, par un avis écrit à l'autorité compétente, révoquer partiellement cette licence de manière à la limiter aux activités de l'Université (par exemple celles des archives et des bibliothèques), à l'exclusion de celles de tiers. À la demande de l'étudiant, l'Université pourra garder le mémoire confidentiel, pour une période de temps déterminée, afin de sauvegarder des droits de propriété intellectuelle, notamment par le dépôt d'une demande de brevet.

Une fois que sa thèse a fait l'objet d'une décision définitive d'acceptation du jury d'évaluation, l'étudiant doit, pour obtenir le grade de doctorat, en déposer à l'Université un exemplaire en version numérique. Les modalités de ce dépôt sont énoncées dans le *Guide de présentation des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat* publié par la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

L'étudiant s'engage à informer toute personne, notamment tout coauteur, ou tout éditeur à qui il entend consentir des droits susceptibles d'être couverts ou d'entrer en conflit avec la présente licence, des droits et obligations découlant de cette dernière.

Projet révisé.BAJ.14.3.5